e ANNEE — PRINCE-ALBERT, SASK., JEUDI 15 MARS 1917 — No. 1

gane des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

ABONNEMENTS:
an (Canada).......$1.50
an (Etranger) fr7 50 $2.00

ANNONCES
ligne (1ère insertion) $0.12
ertions subséquentes 0.08
riage, Décès, Naissance. - - - - .25

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI! — NOTRE LANGUE!

Le seul journal français de la Saskatchewan

REDACTION: 405, 12ème RUE

ADMINISTRATION: 1303, 4ème Avenue Ouest, Prince-Albert, Sask. Téléphone 2964

F. AUCLAIR, O.M.I., *Directeur* — PUBLIÉ PAR LA CIE LA BONNE PRESSE LTÉE. — J.-P. DAOUST, *Gérant*

La religion dans l'école

Plusieurs de ceux qui parlent dans cette province de la question portante et si délicate de l'éducation semblent avoir oublié ou ir jamais connu les principes élémentaires du droit naturel sur ture de la formation intellectuelle et morale qu'il faut donner enfants.

Pour eux, l'éducation consiste à enseigner à lire, à écrire, à anades corps, à aligner des chiffres, à saisir les progrès d'une langue s beautés littéraires d'un chef-d'œuvre, en un mot, à orner l'esdes enfants d'un certain nombre de connaissances, suivant leurs des et leurs facultés intellectuelles.

Or quel est l'homme de jugement qui n'applaudira pas aux passages du célèbre homme d'Etat français, le protestant Guizot, disant un jour: "Le développement intellectuel, quand il est uni développement moral et religieux, est excellent: il devient un pe d'ordre, de règle et il est en même temps une source de prost de grandeur pour la société; mais tout seul, il devient un pe d'orgueil, d'insubordination, d'égoïsme, et par conséquent nger pour la société".

C'est dire que l'éducation ne consiste pas seulement à donner à nt des connaissances utiles, à orner sa mémoire et à perfectionner entendement, mais elle doit aussi et surtout forger sa volonté, er dans son cœur les bons sentiments, former en lui des habide vertu, et, pour cela, elle doit lui parler de Dieu, le lui faire aître, le lui faire aimer.

L'instruction la plus brillante ne fera pas de l'enfant un homme let, ne suffira pas surtout pour le guider dans la vie. A un cultivé, l'élève devra joindre un cœur droit, aimant le bien et rtu, cherchant dans son amour de Dieu, l'aide puissante, la conre fidèle de la raison.

"Il est temps que les théories se taisent devant les faits, disait un Portalis. Point d'instruction sans éducation et point d'éducation religion.

Victor Hugo était tellement convaincu des fruits déplorables que fatalement produire l'école sans Dieu, qu'il a été jusqu'à dire: udrait condamner à la prison les parents assez coupables pour er leurs enfants à une école sur la porte de laquelle seraient écrits ots: ici on n'enseigne pas la religion. Il est certain que ces s encourent une lourde responsabilité".

Le grand homme d'Etat anglais, Lord Derby, dit que l'école Dieu est la réalisation d'une idée folle et dangereuse".

Gladstone dit que "tout système qui place l'éducation sur l'arplan est un système pernicieux", et, ajoute Sir Robert Peel: "ce e viole les droits de la conscience".

Longtemps avant ces grands hommes, le célèbre philosophe Platon dit que l'éducation avait pour but de donner au corps et à l'âme la beauté et la perfection dont ils sont susceptibles. Or pour plir cette œuvre, pour atteindre ce but, l'éducation, suivant lui, tre religieuse: la religion doit y présider, l'inspirer et la diriger.

C'est pour cela que nous, catholiques, nous croyons avoir droit ir à avoir des écoles séparées, nous voulons mettre Dieu dans la tion de nos enfants. Nous comprenons que si cet élément divin égligé dans l'éducation, l'âme des jeunes gens ressemblera à un e qui peut être admirable dans les détails de sa construction, qui n'a pas de lest et devient bientôt la proie des vagues. Nous s que Dieu et Dieu seul peut mettre un lest à l'âme humaine et tenir en équilibre ses redoutables facultés.

Un grand nombre de nos frères protestants—les plus intelligents, us instruits et les plus honnêtes—approuvent et admirent notre re de voir.

Il y a à peine quelques mois, le "New England Journal of Edu" félicitaient les catholiques qui ne craignaient pas de faire de sacrifices pour fonder et soutenir des écoles paroissiales dans less on parlait de Dieu aux enfants.

Sont-ils tous, stupides, ignorants, disait-il, ceux qui agissent " "Non, répondait-il, ils ont raison d'enseigner la religion leurs écoles, si un homme vaut plus qu'un chien, si l'âme hu, avec l'éternité qui l'attend, a plus de valeur que la brute qui ne quelques jours de vie".

Nous ne voulons pas prophétiser, ajoutait le journal, mais laissez atholiques continuer à enseigner la religion dans leurs écoles; bannissons-la et, dans quelques années, vous verrez par toute la lle Angleterre, les belles croix briller au sommet des flèches des drales catholiques et nos églises, nos maisons de réunion nous ont de granges. Laissez les catholiques élever leurs enfants ernement; nous, chassons Dieu de nos écoles et bientôt ils sèt l'orge et le blé sur les tombes inconnues des Puritains de la le Massachusetts".

e un accident de chemin de fer

Chaplain, Sask., 46 milles à t de Moose Jaw, sur la ligne P. R., un train de marchan'est précipité sur un autre, nt un épais brouillard. Quapersonnes, dont plusieurs cteurs de bestiaux ont été , quelques-uns assez sérieunt.

Choses agricoles

L'assemblée annuelle du Conseil canadien d'Agriculture a lieu ces jours-ci à Régina. On y discutera surtout la question du prix du blé canadien qui sera vendu à la métropole en 1917. Toutes les organisations agricoles du pays y sont représentées.

SEPTIÈME ANNÉE

Le *Patriote de l'Ouest* entre aujourd'hui dans sa septième année d'existence.

C'est d'un cœur allègre et plein de confiance dans l'avenir qu'il franchit cette nouvelle étape.

Au cours des douze mois qui viennent de s'écouler, les difficultés habituelles inhérentes à l'œuvre que nous poursuivons ne nous ont pas été épargnées plus que par le passé; mais nous avons eu aussi la consolation de voir notre journal gagner de plus en plus en influence et en sympathie auprès du public dont il a pris à cœur les intérêts.

Ce succès toujours croissant, que nous enregistrons avec une légitime satisfaction, nous nous gardons bien de l'attribuer à nos seuls efforts personnels et nous tenons à mettre à sa pleine valeur le concours intelligent et dévoué de nos collaborateurs, de nos correspondants, de nos propagateurs, de tous nos amis connus et inconnus qui ont été et qui continueront d'être, nous en avons l'assurance, nos auxiliaires de tous les jours. Nous les prions de trouver ici l'expression de notre vive gratitude.

Les écoles mennonites

Il y a quelque temps, parlant des amendements projetés à la loi scolaire, le *Patriote* a laissé entendre que les écoles mennonites de la province jouiraient, sous le nouveau régime, d'un traitement de faveur. Nous devons à la vérité de rectifier cette information qui est inexacte. Les écoles en question n'échapperont pas plus que les autres à la nouvelle législation qui régit toutes les écoles privées.

La vérité sur l'enrôlement des Canadiens français

La *Presse* de Montréal vient de publier dans les deux langues un tract populaire résumant les articles sur l'enrôlement des Canadiens français parus depuis un certain temps dans ce journal. Nous applaudissons d'autant plus volontiers à cette initiative que nous en avions signalé naguère l'opportunité.

Les faits et les chiffres qui se trouvent réunis là sont de nature à éclairer tous les gens de bonne foi. La *Presse* établit de façon péremptoire, sans qu'on ait pu lui opposer un démenti, que sur les 150,000 recrues de la province d'Ontario il faut retrancher 108,000 immigrants anglais, ce qui réduit à 42,000 les recrues natives. Or les 25,000 recrues canadiennes françaises du Québec dépassent ce chiffre en proportion.

Il n'est pas un seul de nos compatriotes qui n'ait eu, de temps à autre, à réfuter les assertions calomnieuses qui circulent sur cette question de l'enrôlement des Canadiens français. La brochure de notre confrère nous fournit les armes nécessaire à notre défense. Il est de notre devoir de la faire connaître, de la répandre à profusion, surtout la version anglaise, qui ne manquera pas d'éclairer un grand nombre de nos concitoyens de l'autre race.

Nous ignorons encore malheureusement à quelles conditions on peut se procurer la précieuse brochure, et c'est un point sur lequel nous aurons à revenir; mais nous tenons dès aujourd'hui à féliciter et à remercier la *Presse* pour son excellent travail de propagande française, dont vont bénéficier surtout les groupes français extérieurs.

SIMPLES NOTES

C'est avec le plus grand plaisir que nous ouvrons nos colonnes à la jeune Association interprovinciale pour lui permettre de se présenter elle-même au public franco-canadien de la province. Le but qu'elle poursuit est de ceux dont on saisit du premier coup l'intérêt supérieur, du point de vue national. Tous nos compatriotes qui sont en mesure de le faire se feront un devoir d'encourager une oeuvre si utile, si indispensable.

* * *

L'autre jour à Saskatoon, M. Arthur Hawkes s'est permis de faire remarquer qu'un célibataire comme M. Bennett ne pouvait pas être intéressé à la vie nationale comme un père de famille. Là-dessus, notre directeur du Service national a rétorqué que le Sauveur de l'humanité, lui non plus, n'avait pas eu d'enfants... Si M. Bennet a été nommé sauveur du peuple canadien, a remarqué le journaliste ontarien, cette nomination n'a pas encore paru dans la Gazette..

* * *

Un homme de Moose Jaw serait l'auteur d'une invention qui permettrait de produire la force motrice, la lumière et la chaleur avec de la paille ordinaire. Cette découverte, grâce à laquelle une installation de $500 suffirait à éclairer et à chauffer une ferme, est appelée, assure-t-on, à révolutionner la vie agricole.

Le Free Press *de Winnipeg, rendant compte de la visite du duc de Devonshire à l'hôpital de Saint-Boniface, écrit :*

"On parla à Son Excellence en français et en anglais, car il comprend parfaitement les deux langues. Lady Maude Cavendish étonna les docteurs et les soeurs par sa maîtrise parfaite de la langue française et par la facilité et l'élégance de ses expressions".

Délicieux, n'est-ce pas?...

* * *

M. Bennett déclare à Winnipeg que la question de la main d'oeuvre agricole vient d'être résolue de façon satisfaisante et que les semences du printemps pourront se faire dans de bonnes conditions.

* * *

Ontario, qui veut bien donner le droit de suffrage aux femmes, refuse cependant de les admettre à la députation. Le bill Rowell est donc défait.

* * *

Le lieutenant Hector Bernier, du 22e bataillon canadien-français, bien connu dans le monde des lettres canadiennes, auteur des deux romans: "Au large de l'écueil" et "Ce que disait la flamme", vient d'être blessé sur la ligne de feu.

* * *

Il n'y a qu'une femme au monde qui n'ait pas été jalouse de la beauté d'une autre femme: c'est notre mère Eve! Elle était seule!" Un proverbe persan exprime ingénieusement l'universalité de ce mal : "Le soleil couchant est jaloux de la lune qui se lève". Léon Gozlem.

L'Association Interprovinciale

Le 27 février, à dix heures du soir, est née à Régina une enfant forte et paraissant avoir bonne envie de vivre. Elle n'aurait pu mieux choisir son lieu de naissance,—dans la salle paroissiale de la cathédrale, à quelques pas de l'autel du Seigneur,—ni ses parents, son père étant médecin, ses parrains cultivateurs, un prêtre présent pour la baptiser et un avocat pour se constituer son gardien. Pareille enfant ne saurait être que bonne, et aujourd'hui elle vient faire acte de présence parmi les institutions canadiennes de la province, plus que faire acte de présence, elle vient, avec la faim habituelle des enfants, demander qu'on la fasse vivre. Cette enfant sera connue sous le nom de "l'Association Interprovinciale." Son propre père est le Dr Martial Lavoie d'Howell, ses parrains, MM. A. Gauthier et R. Denis de St. Denis: son protecteur légal, M. J. A. Roy, avocat de Régina; et le curé qui la baptisa fut M. l'abbé Benoit, de l'archevêché de Régina.

Dès sa naissance, l'enfant sut s'attirer la sympathie, car il y avait alors dans la salle paroissiale une cinquantaine de nos bons Canadiens qui surent mettre la main à la poche et constituer séance tenante un commencement de dot pour la jeune demoiselle.

Nous avons vraiment fait de la bonne besogne dans le soubassement de la cathédrale le soir du 27 février 1917. Nous nous étions réunis pour discuter les résolutions qui devaient être présentées à l'assemblée des syndics d'école le lendemain, résolutions qui resteront fameuses par l'écrasante défaite qu'elles ont subie.

Après la discussion de ces différentes résolutions, M. le Dr Martial Lavoie, d'Howell, dans un beau discours, démontra la nécessité de former une organisation quelconque qui se chargerait de former des institutrices capables d'enseigner à la perfection le français et l'anglais dans nos écoles. Les institutrices nous font défaut et il est difficile d'en trouver. Il faut donc en faire venir de Québec: mais un grand nombre de celles qui consentent à venir ne peuvent enseigner dans la province qu'avec un permis et cela est ruineux pour l'éducation de nos enfants et pour la réputation de nos écoles. Le docteur suggéra donc de former une association qui se chargerait de faire venir les institutrices dont nous avons besoin, de leur faciliter leur cours à l'école normale et ensuite de les placer dans nos écoles.

Pour mettre à exécution cette belle idée, il faut des fonds et beaucoup de fonds.

L'assemblée a nommé directeurs de cette nouvelle association MM. le Dr Lavoie, Gauthier, Denis et Roy et l'abbé Benoît.

Ces messieurs se réunirent le même soir et jetèrent les bases de la nouvelle association.

L'Association sera connue sous le nom d'Association Interprovinciale et aura son siège social à Régina.

M. l'abbé Benoît en sera le président pour cette année 1917 et M. Roy le secrétaire-trésorier et directeur-gérant.

L'Association sera incorporée au capital de $20,000.00 divisé en 4,000 actions de $5.00 chacune.

L'Association a donc pour but d'aider les jeunes filles et les jeunes gens qui se destinent à l'enseignement dans notre province. Elle leur avancera les fonds nécessaires pour compléter leurs études. Ces fonds devront être remboursés par les bénéficiaires dès que ceux-ci seront en mesure de le faire, c'est-à-dire que l'Association fera un contrat de prêt et de remboursement avec ses contractants.

Ce qu'il nous faut actuellement ce sont des écoles ouvertes toute l'année et un personnel pour enseigner dans ces écoles. Nous aiderons toute personne sérieuse, de la Saskatchewan ou de toute autre province, qui désire se préparer à l'enseignement dans nos écoles franco-canadiennes.

Mais, nous avons besoin de fonds, et tout de suite, afin de commencer le travail immédiatement. Aussi nous demandons à ceux qui s'intéressent à la cause catholique canadienne de souscrire sans retard. Nous avons déjà près d'une centaine d'actionnaires, il nous en faut trois cents au moins pour commencer à faire quelque chose. Mais ce qu'il faudrait, pour démontrer notre force et l'intérêt que nous portons à la cause, c'est que les 400 actions fussent souscrites au plus vite. Allons! un coup de cœur, et surtout un coup de bourse pour nos enfants! Nous ne vous garantirons pas un dividende bien fort en argent mais nous vous garantirons un dividende de cent et mille pour cent dans l'éducation et la formation de nos enfants. Messieurs, cela ne suffit-il pas? Que chacun souscrive et essaye de faire souscrire ceux qui l'entourent.

Toute correspondance devra être adressée à

"L'Association Interprovinciale"
Bureau, 1 Club Catholique,
Régina, Sask.

J. A. ROY,
Sec.-Trés., Gérant.

M. Boucher de la Bruère

La mort vient d'enlever au pays un de ses hommes les plus méritants dans la personne de M. Boucher de la Bruère, ancien surintendant de l'Instruction Publique de la province de Québec.

Il est décédé le 6 courant, à l'âge de près de 80 ans, après une longue maladie.

De 1860 à 1895, M. de la Bruère fut journaliste au Courrier de St-Hyacinthe. En 1877 il fut appelé au Conseil Législatif et en 1882 il fit partie du ministère Chapleau.

Il fut nommé surintendant de l'Instruction Publique de la province de Québec en 1895, poste qu'il n'a quitté que l'année dernière où il fut remplacé par M. Cyrille Delâge.

Il a pu voir l'enseignement agricole prendre une importance particulière dans toutes les sections scolaires rurales de la province, pour le plus grand bien de la race canadienne française qui trouvera toujours dans l'agriculture son plus puissant agent de conservation et de développement.

La vie de M. de la Bruère a été celle d'un homme de bien et sa mort sera un deuil pour tous les amis de l'instruction chrétienne.

Lettres au "Patriote"

UNE AUTRE OPINION

Monsieur le Rédacteur du *Patriote de l'Ouest*.

Dans la colonne des "Lettres au Patriote", numéro du 8 courant, un correspondant soumettait au public "une opinion", qui vaut bien la peine d'être examinée sérieusement par les gens soucieux de nos destinées nationales.

Il est évident que votre correspondant "P. L." est animé des meilleures intentions et du plus pur patriotisme. Je le félicite donc sans restriction de la manière franche et nette avec laquelle il pose la question de l'absolue nécessité de l'organisation nationale.

Cependant, puisque votre correspondant invite le public à examiner sa manière de voir (qui est aussi—je le sais—celle d'un grand nombre d'autres), et que c'est uniquement par l'échange des idées que jaillira la lumière pouvant éclairer convenablement la question débattue, je me permettrai humblement de différer d'opinion avec lui sur une couple de points, très importants selon moi

Votre correspondant demande: "Mais pourquoi ne ferions-nous pas la lutte de la même manière que l'élément anglais nous la fait?"

Ici, Monsieur le Rédacteur, à mon avis, votre correspondant généralise trop.

"Ce n'est pas "l'élément anglais" tout entier qui nous fait la guerre au Canada, car parmi cet "élément", nous comptons de nombreux et sympathiques amis, qu'il serait injuste et même criminel de méconnaître. Ce n'est que la partie la plus mauvaise ou la plus ignorante, et par là même la plus arrogante et la plus intolérante (malheureusement, il y a de cette mauvaise graine dans toutes les nationalités), qui cherche à nous écraser sous son talon, nous croyant—souvent en toute bonne foi, les malheureux—des êtres dangereux, bien inférieurs à eux-mêmes, et dont il faut à tout prix débarrasser le pays.

Plaignons ces pauvres gens; mais n'imitons pas leur manière sotte, injuste, et souvent malhonnête, de nous faire la guerre. Il y a mieux que cela à faire.

Une autre raison qui nous empêche de faire la lutte avec autant d'avantage que nos ennemis (et c'est probablement de celle-là que voulait parler votre correspondant), c'est que nos adversaires sont parfaitement *organisés* et *disciplinés*, obéissant comme un seul homme à un chef unique qui a un plan de campagne bien arrêté, tandis que nous, Canadiens de langue française, dans toutes les provinces de la Confédération, nous n'avons que des *miettes* d'organisation, dispersées aux quatre vents du ciel, et d'où nos faibles efforts agissent en tous sens, privés de toute coordination. Quelquefois même, certaines de nos organisations détruisent le lendemain ce qu'elles avaient laborieusement édifié la veille. A ce jeu-là, nous serons toujours vaincus.

Comme remède à cet état de choses, votre correspondant suggère de former "une société essentiellement composée de gens de langue française: Canadiens français, Français de France, Belges et Suisses".

A cela, j'applaudis des deux mains.

Mais il n'en est pas ainsi de la suggestion faite dans le paragraphe suivant, où votre correspondant dit:

"Ne pourrions-nous pas avoir, au Canada, une société essentiellement française, sans égard à la religion de l'individu, pourvu qu'il soit d'origine française ?"

A cette proposition, Monsieur le Rédacteur, je réponds carrément : Gardons-nous bien de former parmi nous une telle association, où les principes religieux ne compteraient pour rien, et où les "loups dévorants" finiraient toujours par manger les brebis du Divin Pasteur.

Tout le monde sait qu'il ne faut que quelques pommes pourries dans un sac pour corrompre toute la masse.

On est catholique, ou on ne l'est pas. Or, personne n'ignore que : "Qui dit Canadien français dit Catholique", et les exceptions sont si peu nombreuses qu'elles ne font que confirmer la règle générale.

D'ailleurs, les Papes, et après eux tous ceux qui ont charge d'âmes, nous ont toujours mis en garde contre cette promiscuité des opinions religieuses, dont il ne peut résulter aucun bien pour les catholiques.

En effet, qu'iraient faire des catholiques dans une société où il faudrait d'abord se dépouiller de ses principes religieux avant d'entrer ?

Imaginons un peu, Monsieur le Rédacteur, une société française au Canada, dans laquelle les athées, les francs-maçons, les socialistes, les dynamitards, etc., etc., fraterniseraient cordialement et agiraient de concert avec les membres de l'Action Sociale catholique et ceux de l'Association de la Jeunesse catholique, pour le plus grand bien de la patrie canadienne! N'est-il pas vrai qu'on ne serait pas longtemps d'accord sur les moyens à employer.

Donc, si nous voulons former au Canada une société d'action française générale, qui ne soit pas un *piège infernal* il faut, avant toutes choses, que les principes religieux de tous ses membres soient en parfaite harmonie. Cela formera un solide terrain d'entente, une base commune d'action pour tous, et il sera alors possible de s'entendre pour le reste.

Sous la réserve ci-dessus, je dirai volontiers, avec votre correspondant, que le salut de notre nationalité n'existe que dans l'union générale de tout l'élément français (catholique) au Canada, et c'est cette union seule qui nous donnera la force et nous fournira les moyens de tenir tête à tous nos adversaires, quels qu'ils soient.

Cependant, pour être complète, logique, et surtout efficace, une telle organisation devrait aussi pouvoir compter sur le concours, en temps opportun, des catholiques de toutes nationalités au Canada, car, qu'on le veuille ou non, nous sommes tous solidaires, et ce qui affaiblit un groupe de catholiques ne saurait fortifier les autres. Aucune personne sensée ne voudrait soutenir le contraire de ce que j'affirme ici.

Ceci nous ramène donc directement au mot d'ordre donné par Pie X: "Que les catholiques organisent leurs forces sociales".

C'est donc uniquement dans une *organisation générale* de toutes les forces *sociales* des catholiques du Canada, selon les ordres du Pape, que se trouve le salut de notre nationalité, ainsi que le respect de nos droits et de ceux de tous les citoyens de ce pays.

Un projet en ce sens a déjà été présenté bien des fois, et on a beau essayer de l'enterrer, comme un morceau de liège il revient toujours à la surface, parce qu'il est *le seul moyen* complètement logique et efficace, qu'il soit possible de mettre en pratique.

Tous les autres plans d'organisation ont amplement démontré qu'ils n'étaient que des essais plus ou moins brillants, mais incapables d'inspirer la moindre crainte à ceux pour lesquels la force prime le droit, et avec lesquels on ne pourra jamais arriver à faire peser d'une manière appréciable le poids de l'influence des *trois millions* de catholiques du Canada, dans la balance des pouvoirs civils, presque tous hostiles, qui nous gouvernent.

Pourquoi donc s'obstiner à ne pas mettre à exécution ce projet d'*Union générale*, qui rendrait les catholiques invulnérables à leurs ennemis, et permettraient à chacune des différentes sections de se développer librement, sans empiéter aucunement sur les droits d'autrui; et cela, en ce moment surtout où le Pape et les Evêques nous recommandent l'union et la concorde.

Que pouvons-nous souhaiter de plus ou de mieux ?

Vous remerciant de l'espace accordé, je me souscris respectueusement, Monsieur le Rédacteur,

Votre tout dévoué serviteur,

CATHOLICUS.

Echo de la Convention des Commissaires d'école

Le *Prince Albert Herald* ayant donné un compte-rendu assez peu fidèle de la convention des commissaires d'école et ayant interprété complètement à faux le rejet de la fameuse résolution concernant les manuels bilingues, M. H. E. Noël, du *Patriote*, lui a adressé la lettre suivante, qui a paru dans les colonnes de notre confrère anglais :

Monsieur le directeur,

Me permettrez-vous de relever quelques erreurs — involontaires sans doute—qui se sont glissées dans le rapport et l'article que vous avez publiés les 2 et 3 mars courant au sujet de la récente convention des commissaires d'écoles ?

D'abord le titre de votre rapport est inexact. Il se lit comme suit: "La Convention des commissaires a rejeté le principe de l'enseignement de l'anglais dans les écoles de la Saskatchewan". Cela, en d'autres termes, signifie qu'à la récente convention des commissaires d'écoles, une majorité s'est déclarée opposée à l'enseignement de la langue anglaise aux écoliers de cette province.

M. le directeur, la vérité pure et simple est que personne, j'en suis sûr, n'a même songé à cela. On vous aura mal informé.

Voici ce qui s'est passé.

Quelqu'un exprima le vœu et demanda aux congressistes d'adopter une résolution dans ce sens, que dorénavant, tous les manuels de lecture jusqu'à ce jour approuvés par le Ministère de l'Education soient imprimés en anglais *seulement*. Il fut alors proposé et accepté par la majorité des commissaires présents de ne pas considérer cette motion. Cela signifie-t-il opposition à l'enseignement de l'anglais ? Sincèrement, M. le directeur, le croyez-vous ?

Personne ne peut prouver que, par exemple, nous, Franco-Canadiens de cette province, sommes hostiles à l'enseignement de l'anglais à nos enfants et cependant nous approuvons chaleureusement ceux de nos compatriotes qui se sont opposés à la prise en considération de la susdite proposition. Pourquoi ? Parce que le français étant l'une des deux langues officielles du Canada, nous savons avoir le droit de l'enseigner à nos enfants. Puis, nous comprenons que le meilleur moyen d'apprendre à un enfant une langue étrangère est de commencer par lui apprendre sa propre langue. C'est l'expérience qu'on a faite dans le pays de Galles, en Belgique et divers autres pays de population hétérogène. Partout on a constaté la supériorité de la méthode bilingue. Alors, quand nous nous opposons à l'enseignement *exclusif* de l'anglais, il est injuste d'écrire comme vous l'avez fait dans votre article du 3 mars, que nous nous efforçons d'amoindrir l'importance de l'enseignement de l'anglais.

Une autre remarque, M. le directeur. Dans votre article, vous parlez "d'influences étrangères". Considérez-vous les Canadiens français comme des étrangers dans ce pays ?

Je suis convaincu, M. le directeur qu'après avoir lu les quelques observations que je viens de faire dans le seul but de prévenir les préjugés de race que pourrait soulever contre les Franco-Canadiens, une interprétation erronée de leurs sentiments, je suis convaincu, dis-je que vous admettrez le bien fondé de ma protestation. Je n'ai pas un seul instant douté de votre bonne foi. J'ai compris qu'on vous avait trompé. Et maintenant que les faits véritables ont été portés à votre connaissance, vous voudrez bien, je n'en doute pas, accueillir avec bienveillance la présente lettre, et me croire, M. le directeur,

Votre tout dévoué,

H. E. NOËL.

Lettre de Paris

François VEUILLOT

Les deux courants

Tout n'est point parfait dans notre pays. Nous sommes les premiers à le reconnaître et à nous en plaindre. Nous apportons même, à protester et à gémir, une vivacité qui, bien souvent, témoigne de la noblesse et de l'ardeur de nos désirs, plutôt qu'elle n'accuse la gravité du mal qui provoque notre indignation. Cependant, confessons-le, ce mal est parfois profond et tenace. Aussi ne sommes-nous pas étonnés que, dans les milieux plus ou moins hostiles à la France, on puisse exploiter contre nous des faits, des discours ou des incidents fâcheux.

Nous savons bien qu'il reste encore, en certains individus, voire en quelques partis, des ferments toujours vivaces du vieil anticléricalisme. Nous savons bien que la frénésie de la jouissance et la passion du plaisir persistent et bouillonnent au fond de bien des âmes.

Mais l'erreur,—et quelquefois la malveillance injustifiée,—c'est de généraliser ces mauvais symptômes et de les présenter. à l'opinion étrangère, comme le miroir de la mentalité française.

Cela, c'est faux !

La vérité, c'est que deux courants se heurtent et se combattent au sein de notre peuple: le vieux courant malsain, qui dominait avant la guerre et qui, déjà contrarié dès cette époque, a vu sa masse et sa violence rompues par l'union sacrée; et le courant nouveau, qui se formait lentement depuis bien des années, dans nos consciences, et auquel la mobilisation a donné la force d'un torrent, qui féconde au lieu de détruire.

Sur le front, ce courant nouveau entraine l'immense majorité des âmes: tous les rapports concordent à l'affirmer. A l'arrière, il s'empare peu à peu de toutes les âmes d'élite. Le vieux courant roule encore, avec des fracas qui parfois étourdissent et des bondissements qui, de loin en loin, éclaboussent. Mais, manifestement, il a perdu de sa puissance. Et, le jour où l'esprit du front se mêlera, par la cessation de la campagne, à l'esprit de l'arrière, ce courant désuet et fourbu sera dominé à son tour.

C'est notre confiance et notre espoir.

Certains indices isolés sont plus significatifs, à ce point de vue, que certaines manifestations collectives. Car ce n'est pas toujours le nombre qui l'emporte.

Voici, par exemple, deux notes que je recueille, sur deux terrains très divers—la politique et la littérature. La politique, en ce qu'elle représentait autrefois d'anticléricalisme ardent et militant; la littérature, en ce qu'elle incarnait jadis, de légéreté coupable.

M. Millerand compta, voici plusieurs années, dans l'état-major des ennemis de l'Eglise. Après avoir débuté comme auxiliaire de Clémenceau, puis grandi comme émule de Jaurès, il bifurqua vers le pouvoir à l'heure où le leader socialiste devenait le clairon des révolutionnaires. C'était au temps où Valdek-Rousseau constituait le bloc et engageait les hostilités contre les Congrégations. M. Millerand fut l'un de ses plus habiles et ardents collaborateurs.

Après Waldeck-Rousseau, toutefois, cet homme politique, à l'esprit plus net et plus résolu que nombre de ses collègues, se sépara plus ou moins des continuateurs de son chef. Il estimait que leur manière était trop brutale et déjà peut-être, il sentait confusément que leur action nuisait à la patrie. Cependant, pour sa part, l'ancien ministre, ayant repris la toge d'avocat, poursuivait âprement, au barreau, la lutte qu'il avait entreprise, à la tribune contre les religieux. Il soutenait les revendications iniques des liquidateurs.

A quelque temps de là, son passage trop rapide au Ministère de la guerre lui fit accomplir un progrès nouveau. Cet ancien socialiste, conscient de ses devoirs et de ses responsabilités, témoigna d'un esprit militaire, qui contribua sans doute à préparer le réveil dont nous devions être témoins au mois d'août 1914.

N'importe! L'ancien lieutenant de Waldeck-Rousseau demeurait féru d'anticléricalisme et fidèle au programme qu'il avait été des premiers à mettre en vigueur.

Or, l'autre jour, prononçant à Nantes, en présence d'un nombreux public, un discours retentissant, voici ce que déclara cet ennemi des congrégations, ce collaborateur des lois, qui les ont expulsées.

"Sans que la République songe renoncer à aucun de ses principes fondamentaux, a-t-il affirmé, notamment à celui de la laïcité, elle n'oubliera pas à coup sûr, *l'exemple* donné par des Français auxquels avaient été imposées des mesures *rigoureuses*, et elle saura mettre d'accord la nécessité de sauvegarder le principe de lois tutélaires et celle de *retenir au foyer de la patrie* des enfants qui ont prouvé qu'ils étaient dignes de leur mère."

Oh! je le reconnais, ce n'est point là un *mea culpa* total et humilié: on sent que chez l'orateur, le "vieil homme" a encore la vie dure. Mais, cependant, quelle évolution! En somme, si l'on décortique cette phrase un peu complexe et si l'on dépouille la pensée maitresse de toutes les précautions dont M. Millerand l'a enveloppée, pour unir sa politique d'hier à ses desseins d'aujourd'hui, qu'y trouvons-nous? Ceci: que les religieux, poursuivis naguère comme des êtres malfaisants, ont non seulement fait tout leur devoir, mais donné l'exemple à tous les Français, et que, par conséquent demain, il faudra exécuter les lois qui avaient pour but de les proscrire de manière à leur éviter toute proscription.

Si, dans le langage de M. Millerand, l'on retrouve encore des expressions choquantes, dans ses projets on ne distingue que des désirs réparateurs. S'il n'ose répudier le vocabulaire, il transforme au moins l'idée.

Et, n'en doutez pas, tandis que des politiciens médiocres s'attardent encore aux vieilles manœuvres et aux vieilles passions anticléricales, M. Millerand exprime ici la pensée des hommes politiques intelligents et énergiques.

* * *

Autre indice!

A l'époque où le collaborateur de Waldeck-Rousseau s'acharnait à combattre la religion, M. Henri Lavedan, spirituel auteur dramatique, travaillait doucement à corrompre les mœurs. Il était, pourtant, de souche catholique et peut-être croyait-il simplement faire œuvre de critique, en peignant les vices et les excès de la société mondaine,—ou plutôt d'une certaine société mondaine. Mais sa peinture, et même sa raillerie étaient de celles qui amusent le mal, au lieu de le corriger.

L'écrivain *toutefois*, suivit, dès longtemps avant la guerre, une évolution, je dirais même une ascension, qui n'est pas sans analogie avec celle de l'homme d'Etat. Et, chose curieuse, le dernier échelon de cette montée fut, avant l'heure tragique, un élan du patriote indigné et inquiet. Tandis que l'ancien socialiste incarnait un instant l'âme nationale au ministère de la guerre, l'ancien boulevardier sceptique affirmait et exaltait le réveil du sens patriotique, dans une émouvante et brève tragédie.

Servir, tel était le titre de la pièce. Il constituait en même temps, un mot d'ordre. Ce mot d'ordre, peu d'écrivain, depuis le mois d'août 1914, l'ont aussi fermement, aussi constamment exécuté que M. Henri Lavedan. Si son âge ne lui permet pas de défendre le sol français par les armes, il soutient, sans se lasser, l'âme française par la plume. Ses chroniques multipliées pressantes, sont des toniques et des réconforts. Et, sans respect humain, l'auteur de [illegible] frivoles, revenu nettement à la religion de son enfance, affirme la nécessité de la foi, la nécessité de la pratiquer.

Tout récemment encore, dans un puissant organe, répandu dans tous les milieux et lu de toutes les opinions, il exaltait le sentiment du devoir. Et, ce sentiment, il en recherchait la source :

"D'où vient-il se demande l'écrivain? Est-ce d'en bas? Nous [illegible] "l'éloquence savante et passionnée de l'égoïsme, de l'intérêt, nous crient juste le contraire de ce qu'ordonne, avec une irrésistible et ferme douceur cette autre voix du "sentiment du devoir"... Il est donc certain qu'elle vient d'en haut et que seule la religion est capable de lui donner cet accent et cette autorité par où elle plane et s'"impose". Pour demander le plus difficile et le plus rebutant, autant dire l'impossible, nous présenter des souffrances sans nombre et nous exhorter à les accueillir et à les respirer comme si c'était des bouquets de joies, pour avoir une si extraordinaire et si confiante audace il n'y a vraiment que la religion! Sachant qu'elle est seule à posséder le droit de ne douter de rien, elle va, elle va, sans s'étonner, jusqu'au bout de ses exigences, et elle ne se gêne pas pour réclamer de notre faiblesse des efforts et des renoncements qui lui semblent aussi naturels qu'à nous, puisqu'ils constituent tout le programme moral de notre mérite, de notre progrès, le système exact de notre élévation, de notre plus grand devoir..."

Je pourrais prolonger la citation. Il y en a, de ce ton et de cet esprit, plusieurs paragraphes. C'est un vrai *sermon*, *prêché* par un converti à des milliers d'âmes, dont beaucoup *ont* perdu le chemin de l'Eglise et dont plusieurs peut-être le reprendront à son exemple.

Et sachez le bien, de même que M. Millerand, exprime l'opinion de nos hommes politiques les plus capables et les plus honnêtes, en affirmant la nécessité de retenir au foyer national les religieux qu'il expulsa naguère,—de même M. Henri Lavedan, monté de la comédie légère, traduit le sentiment des cœurs et des esprits d'élite, quand il reconnait le besoin d'une base religieuse à la notion du devoir !

François VEUILLOT.

GRAVELBOURG, Sask.

Il nous fait plaisir d'enregistrer l'empressement avec lequel les districts scolaires de la région ont envoyé des délégués à la grande convention des Commissaires d'école de la province, tenue à Regina les 27 et 28 février. M. le maire de Gravelbourg, Edgar Bertrand, M Emile Gravel, avocat, M. J. L. Guay entrepreneur, MM. S. Caron, Louis Braconnier, John Peltier, Louis Adam O. C. Chartrey, J. A. Laporte, cultivateurs, formaient la délégation de Gravelbourg.

La fameuse motion Sparling dont le but était de supprimer l'enseignement du français dans la province, a été soumise à l'assemblée qui était composée d'environ 800 délégués des différents districts d'école de la Saskatchewan. Non seulement la résolution a été battue, *mais nous avons eu l'honneur* de voir la majorité de l'assemblée élire un des nôtres au Comité Exécutif dans la personne de M. Emile Gravel, avocat. Il est inutile de dire combien la ville de Gravelbourg a raison d'être fière de ce succès.

La convention prochaine aura lieu à Saskatoon et cette fois il faut de toute nécessité doubler le nombre des commissaires d'école canadiens français qui ont assisté à la convention de Régina. Un grand nombre de districts d'écoles dont les commissaires sont en majorité canadiens français *n'ont pas* envoyé de représentants parce qu'ils n'étaient pas au courant de l'importance de cette convention. Gravelbourg se propose l'an prochain d'envoyer deux Commissaires par district et plus si la constitution de l'Association des Commissaires de la province le permet.

—Mme V. Kyle, de Redvers, est en visite chez ses parents M. E. Gaudette.

—Mme A. M. Dunand est de retour d'une visite chez ses parents à Cantal.

—Un commencement d'incendie s'est déclaré chez A. Sauniers. Le feu a pu être maitrisé avant qu'il fit trop de dégât.

—Mme F. Beaudoin assez gravement malade prend aujourd'hui du mieux, à la joie de sa famille.

—Mme F. Dumont légèrement indisposée, est sous les soins du docteur A. Soucy.

La Semaine Parlementaire

A REGINA

(De notre correspondant spécial)

Régina 13 mars 1917

Voilà que nos députés ont à cœur de se rendre justice de part et d'autre et je leur souhaite plein succès. M. Langley a fait un appel au député de Prince-Albert, M. Bradshaw, lui demandant de bien vouloir rétracter les accusations qui avaient été portées contre lui et qui ont d'ailleurs été trouvées non fondées par la Commission chargée de les étudier. Ces accusations, au dire du ministre des Affaires Municipales, lui ont causé un dommage considérable, aussi demande-t-il au député de Prince-Albert de bien vouloir lui faire publiquement amende honorable. La requête de M. Langley est tout à fait juste et nous ne doutons pas que M. Bradshaw se rendra à son désir. [illegible]

Le projet de loi [illegible] Assurance contre la grêle [illegible] deuxième lecture [illegible] devant le Comité [illegible] Législature. Je regrette de [illegible] avoir en ma possession [illegible] de cet acte afin de pouvoir donner aux lecteurs du *Patriote* des détails sur ce projet de loi tout à fait important.

Le projet de loi concernant le Département de la voirie a aussi été lu en deuxième lecture. Par suite des enquêtes qui se sont tenues devant la Commission Wetmore dans le courant de l'année 1916, il a été décidé que ce département serait à l'avenir sous la surveillance directe d'un Ministre et c'est ce que décrète le projet de loi en question.

Le projet de loi concernant la Société Coopérative des crémeries a été présenté en deuxième lecture. M. Motherwell, Ministre de l'Agriculture, fit part à la Législature que l'intention du Gouvernement, en présentant cette loi, était de créer dans la province un petit nombre de crémeries puissantes, au lieu du système actuel qui consiste à en avoir un grand nombre de petites. Les représentants des crémeries privées étaient présents: ils firent part aux Législateurs de leurs objections et demandèrent que certains amendements fussent introduits, ce qui fut fait de bonne grâce. trouvèrent nos députés tout à fait disposés à leur venir en aide.

Un projet de loi qui sera sans doute apprécié du public est celui qu'a présenté M. Turgeon, Procureur Général. Il a pour but l'établissement dans la province de cours pour les jeunes délinquants. Il y a longtemps que ce besoin se fait sentir et il convient de féliciter M. Turgeon d'avoir enfin créé cette utile institution.

M. Turgeon a présenté un autre projet de loi prohibant dans la province les compagnies ayant pour but de vendre des liqueurs au dehors tel que la chose se pratique à l'heure actuelle. Cette loi n'affecte pas cependant les brasseries, distilleries et autres maisons faisant affaire en vertu d'une licence fédérale, et vendant leurs produits en dehors de la province; ces maisons sont hors du contrôle du Gouvernement provincial.

M. Turgeon a aussi présenté un projet de loi accordant aux personnes actuellement en service actif en Europe le droit de se faire représenter à la Législature par leurs propres députés. Les soldats actuellement en France et en Belgique auront deux représentants et ceux en Angleterre, un. Cette question a causé un débat plus que mouvementé. Les membres de l'opposition ont produit certaines pétitions envoyées au Gouvernement par les soldats actuellement dans la Saskatchewan. Seulement les signataires n'ont pas l'air de voir que le projet de loi concerne les personnes actuellement en Europe et par conséquent ne les affecte pas.

Contrairement à la pratique générale, le Comité des "Bills" privés de la Législature a passé l'acte incorporant la Saskatchewan & Hudson Bay Railway Company, sujette à ne devenir en force que par proclamation du Lieutenant-Gouverneur en Conseil. La raison en est que les fermiers des environs ont garanti à cette compagnie $4,000.00 du mille pour la construction de ce chemin de fer et le Gouvernement désire, avant de permettre à cette compagnie de faire affaire, se rendre compte que les fermiers seront protégés.

Samedi, un peu avant six heures, la session de la Législature a pris fin, après une durée de six semaines et deux jours. Nos députés, pour manifester leur joie de se voir enfin libérés, se sont livrés pendant quelques minutes à de vrais ébats d'écoliers, se lançant des boulettes de papier et des livres à la figure.

Cette session a été [illegible] des plus remarquables dans l'histoire de la province: 40 projets [illegible] y ont [illegible] adoptés.

[illegible] pose, à quand les Communes [illegible]? Aucune date n'est encore [illegible] mais on parle d'avril ou de juin.

[illegible] A. Roy

Grave situation en Irlande

Vif débat aux Communes anglaises. Les députés nationalistes quittent la chambre en bloc.

La résolution présentée par les nationalistes irlandais à la Chambre des communes, demandant l'application immédiate du Home Rule en Irlande, a suscité l'un des plus vifs débats qu'on ait vus depuis plusieurs mois, et la question du Home Rule est revenue à son ancien état d'incertitude. La résolution a forcé le gouvernement à exposer sa politique, notamment que toute partie de l'Irlande qui désire avoir le Home Rule pourra l'avoir, mais qu'on ne contraindra pas l'Ulster à accepter le régime. En même temps les ulstéristes ont proclamé qu'ils n'accepteront pas cet arrangement, déclaration qui, ajoutée à celle du gouvernement, détruit tout espoir d'un prompt règlement.

La résolution des nationalistes a été présentée par M. T. P. O'Connor, qui a déclaré que le gouvernement, par la manière avec laquelle il avait agi avec la rébellion irlandaise, a transformé un peuple ami en un peuple irrité contre l'Angleterre. Il a demandé que le Home Rule soit immédiatement mis en vigueur pour le salut de l'Irlande et dans les intérêts de l'Angleterre, de l'Empire et des Alliés.

M. Lloyd George a exposé le point de vue du gouvernement, disant qu'il ne faut pas chercher une solution au problème qui soit de nature à provoquer une guerre civile dans une partie du royaume et à diviser le royaume en deux camps hostiles, pendant la durée de la grande guerre. Il a demandé qu'on s'abstienne de discuter la question irlandaise pendant le conflit, au nom de l'union nationale.

M. Redmond s'est levé et a annoncé qu'il a écouté le discours du premier ministre avec la plus profonde douleur. Le premier ministre, a-t-il dit, aurait le pouvoir d'agir s'il voulait seulement avoir le courage de mettre en pratique ce qu'il professe. Ce qui ressort vraiment et simplement de son discours c'est que sa politique est une politique d'expectative.

L'Allemagne, a dit le chef nationaliste, se réjouira de la déclaration du premier ministre qui produira un mauvais effet dans les pays neutres et éteindra l'ardeur des soldats irlandais au front. En Irlande, la situation est sérieuse. Des hommes qui disposent d'influence et de fonds s'efforcent de détruire le mouvement constitutionnel et le premier ministre fait leur jeu. Il devra mener l'Irlande avec le sabre s'il persiste dans la voie qui a favorisé l'agitation des révolutionnaires.

Sa harangue terminée, M. Redmond a demandé à ses partisans de le suivre, pour conférer avec lui, ce qu'ils ont fait en lançant des quolibets à l'adresse des ministres. Les nationalistes ne sont pas revenus à la Chambre, après leur sensationnelle sortie. Ils ont tenu une réunion qui a duré une vingtaine de minutes et au cours de laquelle ils ont adopté à l'unanimité une résolution approuvant l'attitude de M. Redmond.

Au cours de cette même assemblée, les nationalistes ont adopté une résolution portant que tous les membres du parti irlandais doivent rester à Londres. Ils ont décidé de plus que tout en maintenant leur attitude à l'égard de la guerre et en restant fermement convaincus de la justice de la cause des pays de l'Entente, ils se croient tenus à combattre le gouvernement par tous les moyens à leur disposition.

Les députés nationalistes ont fait leur apparition de nouveau à la Chambre lundi et ont obtenu du gouvernement qu'il présenterait prochainement les estimés irlandais ce qui leur fournira l'occasion d'un grand débat sur toute l'administration de l'Irlande.

La guerre au jour le jour

MERCREDI 7 MARS

Les Canadiens avancent de 700 verges—Dans la semaine du 26 février, les Allemands essayèrent plusieurs attaques contre le front canadien; mais sans aucun résultat.

A la faveur des ténèbres un parti d'Allemands s'élança à l'attaque d'une de nos batteries. Aussitôt que l'alarme fut donnée par la sentinelle, les Allemands se saisirent d'un canon et s'enfuirent. Nos hommes les poursuivirent à travers "No Man's Land" et les criblèrent de tant de projectiles qu'ils durent abandonner le canon.

Pendant ce temps, un caporal, sorti de la tranchée rencontra un parti de trois Allemands. Le caporal fit feu immédiatement sur eux. Les Allemands s'enfuirent en laissant un paquet de projectiles. Le caporal reçut une blessure à la mâchoire.

Le principal événement [illegible] semaine est sans contredit l'avance de 700 verges sur un front de 2,000 verges, par les troupes canadiennes. L'attaque [illegible] et les prisonniers furent [illegible] de 45 dont un officier. [illegible] dommage et les pertes [illegible] aux Allemands [illegible] considérables.

Deux colonels tués.—Dès le commencement de l'action le lieutenant-colonel Kemball fut tué. Après avoir dépassé la première ligne de tranchées, le lieutenant-colonel Beckett fut aussi tué en essayant de réunir ses hommes dispersés un peu par les accidents du terrain.

JEUDI 8 MARS

Cinquante-six avions abattus.—Le 5 et le 6, 56 avions ont été abattus sur le front occidental. Les Allemands prétendent qu'ils en ont descendu plus de la moitié, soit 33. Les bulletins de Londres [illegible] de mardi admettent que les Anglais ont perdu 18 machines, soit plus de la moitié du chiffre donné par Berlin.

Hier, les Anglais ont abattu 6 machines allemandes. 4 des leurs ont subi le même sort et plusieurs autres sont disparues. Depuis 24 heures, la situation est restée la même. Sur le front français, on relève seulement quelques bombardements.

Bulletin de Paris:—En Lorraine, au nord-est d'Ambermenil, des détachements français ont pénétré dans les tranchées allemandes et ont fait 15 prisonniers après avoir considérablement endommagé les ouvrages de l'ennemi. En Alsace, nous avons complètement repoussé une attaque des Allemands contre nos positions, dans le voisinage de Seppois-le-Haut. Nous avons fait des prisonniers. Dans les environs d'Hilsen, des détachements d'éclaireurs français ont infligé des pertes à l'adversaire. Nuit calme sur le restant du front.

VENDREDI 9 MARS

Succès français en Champagne.—Bulletin officiel de Paris: Nous avons reçu des informations supplémentaires indiquant que l'attaque dirigée hier par nos troupes en Champagne entre la butte du Mesnil et Maison de Champagne a été un brillant succès. Malgré la neige qui a rendu l'opération difficile, nos troupes ont fait sauter les positions ennemies sur un front de 1,500 verges, et sur une profondeur variant de 600 à 800 mètres. A une heure avancée de la journée, les Allemands ont livré une violente contre-attaque à gauche de ce secteur. A la suite d'un furieux combat à la grenade à main, nous avons repoussé l'adversaire qui a éprouvé de grandes pertes. Nous avons fait 136 prisonniers, 3 officiers compris.

SAMEDI 10 MARS

La lutte se poursuit.—Une lutte violente a eu lieu en Champagne la nuit dernière. Les Allemands ont essayé de reprendre le terrain perdu entre la Butte du Mesnil et Maison de Champagne. Après plusieurs charges désespérées, les Français ont réussi à garder tout le terrain conquis et même à marquer de nouveaux progrès.

On arme les navires américains.—C'en est fait: les ordres ont été donnés aujourd'hui pour armer immédiatement les navires marchands, qui auront pour consigne de tirer sur les sous-marins allemands qui les attaqueront. Les Etats-Unis semblent s'acheminer lentement mais sûrement vers la guerre.

Les Alliés manquent de blé.—La France et ses alliés sont loin d'avoir la provision de blé qui leur est nécessaire pour l'année; il leur faudra économiser ou substituer d'autres céréales à la quantité de blé qui fait défaut.

LUNDI 12 MARS

Chute de Bagdad.—Les troupes anglo-indiennes couronnent leurs brillantes opérations sur le Tigre en s'emparant de Bagdad. Les deux tiers de l'artillerie turque sont tombés entre les mains des Anglais ou ont été précipités dans le fleuve. Les prisonniers sont également très nombreux.

La Chine contre l'Allemagne.—Au cours d'une session secrète, la chambre des représentants de Chine approuve l'attitude du gouvernement qui préconise la rupture avec l'Allemagne.

La neutralité armée est officielle.—Les Etats-Unis notifient aujourd'hui à toutes les ambassades et légations des gouvernements étrangers à Washington que les navires américains traversant la zone sous-marine allemande sont armés pour la protection du vaisseau et de la vie des passagers à bord.

MARDI 13 MARS

Autour de Bagdad.—La cavalerie anglaise a occupé Kazimain, sur le Tigre, cinq milles au-dessus de Bagdad. Un butin considérable a été fait à Bagdad. L'Allemagne admet que la chute de la ville est un désastre pour la Turquie, mais n'affecte pas le résultat de la guerre.

Le spectre de la famine.—Un journaliste américain qui arrive de Berlin avec l'ambassadeur affirme que l'Allemagne vient d'entrer dans la période la plus critique de son existence. Son sort va se décider d'ici quatre mois. Si elle peut attendre jusqu'à la prochaine moisson, elle sera en meilleure posture. Déjà de nombreuses personnes souffrent et meurent de la faim, mais le peuple tout entier est résolu à pousser le sacrifice jusqu'au bout.

La situation ne semble guère plus rassurante en Russie. Des troubles graves se produisent à Pétrograde par suite du manque de pain et les cosaques chargent la foule dans les rues.

Dernière heure.—On annonce officiellement que la Chine a rompu toutes relations avec l'Allemagne et saisi tous les navires teutons internés à Shanghaï.

Mouvement de l'A. C. F. C.

Fonds de Propagande française

DEUXIEME LISTE

Liste précédente	$215.00
Cercle de Saint-Hubert	8.50
C.-E. Parrot, chef du Secrétariat	
Ligue des Droits du français	5.00
A. Delmoly, Saint-Georges	1.00
	$229.50

Le Fonds de Propagande française

Diverses circonstances—et notamment la convention des commissaires d'écoles, qui réclamait notre attention immédiate—nous ont empêché de parler ici du Fonds de Propagande française de l'A. C. F. C., *inauguré le 8 février dernier. Nous nous proposions de revenir encore sur l'importance et la nécessité de cette oeuvre. Dans l'intervalle, plusieurs de nos confrères, en faisant part à leurs lecteurs de notre initiative, ont exposé ce point avec beaucoup plus d'auto[illegible] que nous ne saurions le [illegible]. Nous avons [illegible] la Union des grands journaux [illegible] de l'Est. Voici [illegible] le Croisé, à leur [illegible] l'opportunité de [illegible] le salut de leur [illegible]. Ces témoignages [illegible] et nous n'insisterons [illegible].*

No[illegible] appel a été entendu de toutes les classes de nos compatriotes [illegible] l'atteste la première liste de souscriptions, dont le montant total s'élevait à $215.00 et qui renfermait des noms connus de tous à côté d'autres plus humbles pris dans la masse. Mais il est évident que [illegible] ne représente qu'une faible partie de ce que nous sommes en mesure de faire sur le terrain de la propagande. Nous savons [illegible] que dans la plupart des [illegible] de l'A. C. F. C., on s'est mis à l'oeuvre et que des résultats [illegible] tarderont pas à se produire.

Tous ceux de nos amis dont nous avons sollicité le concours ont déjà entre les mains un exemplaire de la brochure de S. G. Mgr Mathieu, que nous avons décidé de distribuer. Il n'en a cependant été fait encore qu'un faible tirage, juste suffisant pour la faire connaître et apprécier. Nous nous proposons de procéder dès cette semaine à un premier tirage de plusieurs mille et de commencer immédiatement notre travail de diffusion. Le Secrétariat de l'A. C. F. C. se chargera de cette distribution, mais les cercles locaux seront invités à y prendre part, soit en nous demandant des brochures qu'ils distribueront eux-mêmes dans leurs centres respectifs, soit en nous envoyant des listes d'adresses que nous utiliserons.

Nous comptons aussi nous servir de la publicité de la presse anglaise, afin de mieux atteindre le public que nous visons et faire savoir à tous qu'ils peuvent se procurer la brochure gratuitement en s'adressant à l'A. C. F. C.

Ces divers moyens combinés, joints à d'autres que pourront nous suggérer les circonstances, ne peuvent manquer de nous apporter le résultat désiré. Mais notre plan d'action se trouvera forcément subordonné aux ressources à notre disposition. Il est donc urgent, pour chaque groupe et pour chaque personne, de faire sans tarder l'effort nécessaire qui assurera le succès de cette oeuvre de propagande française.

DONATIEN FRÉMONT,
Chef du Secrétariat.

L'Action Française

Le deuxième numéro de l'*Action française*, que nous venons de recevoir, ne le cède en rien au premier comme intérêt et il convient de féliciter la Ligue des Droits du français, à qui nous sommes redevables d'une revue si utile, si alerte et d'une si belle tenue littéraire.

L'Action française de janvier débutait par un remarquable article de tête de M. Edouard Montpetit. Cette fois, elle en a un non moins remarquable de M. l'abbé Lionel Groulx, l'auteur des "Rapaillages", et elle annonce pour le mois prochain un article de M. le sénateur Landry sur la représentation des minorités. Cette habitude qu'elle prend de nous donner dans chaque numéro une étude substantielle due à une plume autorisée est tout à fait heureuse.

A côté de ces pages solides, que l'on aime à méditer et à conserver, il en est d'autres brèves, vivantes, qui sous une forme différente concourent au même but. Il faut en dire de même des différentes rubriques, toutes très appropriées, qui mettent de la variété et de la vie dans la revue. Enfin c'est une réelle bonne fortune pour une foule de lecteurs de trouver consignés dans l'*Action française* certains documents utiles à consulter qui seront là à leur portée au moment voulu.

La nouvelle revue lancée par la *Ligue des Droits du Français* est donc appelée à rendre les plus grands services à la cause qu'elle sert et elle mérite tous nos encouragements. Le travail d'épuration et de préservation qu'elle a entrepris devrait intéresser plus que tous les autres nos Franco-Canadiens de l'Ouest, qui ont à faire, sur ce terrain, une lutte de tous les jours. Aussi l'*Action française* est-elle sa place indiquée sur la table de tous nos compatriotes soucieux d'accomplir leur devoir.

M. C. E. Parrot, chef du Secrétariat de la Ligue des Droits du français,—un ancien de l'Ouest, comme l'on sait—veut bien nous écrire qu'il se fera un plaisir tout particulier d'envoyer un numéro spécimen de la revue à tous ceux de nos lecteurs qui lui en feront la demande. Un grand nombre, nous en sommes sûrs, voudront profiter de cette offre gracieuse.

Les bureaux de l'*Action française* sont au Secrétariat de la Ligue des Droits du français, 98, Immeuble Dandurand, Montréal.

DUCK LAKE, Sask.

L'A. C. F. C.

Une erreur de typo faisait dire au chroniqueur, il a deux semaines, que le cercle local s'était donné un bureau de directeurs composé de jeunes dames et messieurs. Les cinq nouveaux directeurs sont tous jeunes, mais pas *dames* du tout. Ils protestent énergiquement contre cette épithète.

Jeunesse et vie sont synonymes. Le nouveau Comité en fait foi. Déjà il s'est réuni dimanche pour se mettre à la besogne. Il veut entrer dans le bon mouvement lancé par le Comité Exécutif pour créer un Fonds de Propagande française.

La récente convention des commissaires d'école a fait toucher du doigt le besoin pressent d'une telle propagande. On est hostile à notre langue, parfois par fanatisme, avec ceux-là il n'y a rien à faire; mais la plupart du temps, c'est par préjugés fils de l'ignorance. Porter la lumière chez ceux qui ont bonne volonté, c'est faire tomber les préjugés... et les barrières, et alors le rapprochement et la bonne entente deviennent faciles. Travaillons donc à grossir le Fonds de propagande française.

Voilà ce qu'on s'est dit, au Comité. Et on ne s'est pas contenté de parler. On veut agir. Séance tenante on a décidé d'organiser, à cette fin, une séance pour le lundi de Pâques. La proposition a été votée d'enthousiasme et voilà nos jeunes copiant et apprenant... leurs rôles.

Il a été décidé également de se procurer un local et les démarches nécessaires vont être faites sans délai.

MONTMARTRE, Sask.

—Le R. P. Vande Velde, curé de Kendal, était en visite au presbytère jeudi dernier. Il repartait le lendemain pour Mutrie, mission qu'il dessert une fois par mois.

—Notre paroisse prend de plus en plus de l'importance. Depuis quelques jours, nous comptons parmi nous un avocat distingué, canadien français, M. Olivier, autrefois d'Albertville, vient d'ouvrir un bureau à l'hôtel de ville. C'est un essai de trois mois qu'il veut faire et si les affaires marchent bien—non pas qu'il veuille mettre tout le monde en procès, au contraire,—il s'établira définitivement à Montmartre. Nous lui souhaitons plein succès. M. et Mme Olivier résident dans un des logements de M. Jos. Langelier.

—M. et Mme W. O'Shaughnessy sont de retour d'une promenade à St. Norbert chez M. Richotte, rentier.

—M. G. Gratton est à l'hôpital de Winnipeg pour y suivre un traitement. Nous lui souhaitons une complète guérison et un prompt retour.

—M. W. Maillot a vendu son garage d'autos à MM. T. et J. Hipfner forgerons.

—M. Homer Coupal et son fils Roland nous sont revenus enchantés de leur voyage dans la province de Québec.

CHRONIQUE DE REGINA

Cette semaine, les Canadiens de la ville reine se rencontraient sur la rue le visage tout épanoui, car tous sourient encore au souvenir de la magnifique convention des syndics d'écoles. Il est bien permis d'être heureux de ce succès plus d'une journée, et avec l'aide du bon Dieu, et aussi de temps à autre une bonne petite poussée de la part de notre excellent *Patriote*, nous nous souviendrons que c'est une bonne chose que de s'unir et de s'intéresser aux grandes causes nationales et religieuses.

Eh bien! oui, il faudrait être éveillé à ces nombreuses questions nationales et religieuses. Tenez, cette semaine nos conseillers municipaux siégeaient en cour de révision. Or la loi, plus ou moins juste, dit que tout contribuable qui ne se déclare pas ou qui n'est pas connu comme catholique est de fait protestant et paye ses taxes à l'école publique lorsque l'école séparée est catholique et vice-versa. Et voilà que Marie Létourneau, Jean-Baptiste Massé, Arthur Cardinal, Désiré Lamontagne et ainsi de suite soutiennent l'école protestante de Régina pendant que l'école catholique souffre de leur négligence. Que le réveil se fasse et que chacun s'occupe de faire sa petite part pour la grande cause. Je ne sais quel grand financier américain disait à celui qui lui demandait comment il avait amassé ses millions: "En empilant des sous". Il en est de même pour la fortune canadienne. Il faut empiler les sous du bon vouloir et de l'action de chaque individu et pas un ne doit rester en arrière.

L'ami Lafayette, de la Compagnie Canadienne de Colonisation, nous dit que les affaires sont bonnes et que l'intérêt que nos gens prennent à cette belle [illegible] si elles [illegible] que [illegible].

L'ami Roy, [illegible] d'avocat, [illegible] que nos Canadiens de l'Ouest [illegible] la réputation si péniblement [illegible] par les [illegible] chicaneurs [illegible] ne se chicanent pas assez—Laissez faire, l'[illegible] se chicaneront avec les [illegible] il nous en faudra de bons avocats.

L'ami Letressay taille toujours et nous dit que les modes du printemps pour hommes sont on ne peut plus jolies. Que ce soit en khaki ou en civil, même en "overalls", qui seront la [illegible] mode sans doute dans une couple de semaines.

Les amis Paradis et Roy taillent à qui mieux mieux, eux aussi, dans le domaine privé d'un chacun et les nombreux malades de Régina les tiennent très occupés.

L'ami Poirier, du haut de son perchoir dans la bâtisse McCallum, Hill & Cie, crie à tous les passants: "A morte improvida, libera[illegible] nos [illegible] et vos familles", et il paraît que l'on s'assure en foule.

L'ami Fortin fait des plans et le travail du printemps s'annonce considérable, écoles, hôpitaux, couvents. Bon oeil et main sûre nous lui souhaitons.

Le R. P. Libert est retourné chez lui en convalescence, après son séjour à l'hôpital. Nos meilleurs souhaits l'accompagnent.

De passage cette semaine le R. P. Legris C.S.S.R. qui s'en va prêcher une retraite à Assiniboia. MM. les abbés Ferland de St. Antoine, Hard de St Maurice, Lukas de Kenaston, Bonny de St Charles, M. Coupal de Luma, MM. DeCourval, de Courval, C. et D. Coupal de Sedley et bien d'autres. Je vous le dis: il nous en passe tant de Canadiens ici maintenant qu'il va nous falloir finir par croire que tout de même il y en a, des Canadiens, dans la Saskatchewan.

BELLEGARDE, Sask.

—Dimanche prochain, le 18 mars, aura lieu à la maison d'école une conférence donnée par M. l'abbé Halet, notre vicaire. Le sujet sera: le socialisme avant, pendant et après la guerre. Tout le monde est cordialement invité.

—L'école qui avait été fermée il y a deux semaines est enfin ouverte depuis le 12 mars.

—Le 11 mars l'épouse de M. P. Perrault, une fille.

WILLOW BUNCH, Sask.

—Du 25 février au 4 mars, nous avons eu une très belle retraite paroissiale, éloquemment prêchée par deux R. P. Rédemptoristes. Toute la paroisse s'est fait un devoir d'assister aux offices, avec un recueillement très édifiant. Cette sainte mission a fait une impression salutaire et profonde, et aussi, durable espérons-le.

—Nous avons le plaisir de saluer de nouveaux citoyens arrivés récemment de la Province de Québec; citons entre autres, M. le Docteur Lavallée et M. Ulric Lavallée, débarqués le même jour, ici avec leurs familles: ce qui fait le joli montant de 21 personnes de plus, du nom de Lavallée. Cordiale bienvenue et succès aux nouveaux arrivés.

—Nos gens partis en voyage dans l'Est nous reviennent satisfaits de leur promenade; mais enchantés de se retrouver chez eux.

—Dame rumeur nous annonce plusieurs mariages pour Pâques.

ARBORFIELD, Sask.

—M. David Cummings, un vieillard qui était venu s'installer à Arborfield l'automne dernier, est mort le mardi 27 février, après une très courte maladie. Le défunt était le frère de M. A. Cummings, un vétéran de la place. Il laisse une nombreuse famille; trois de ses fils combattent dans les rangs de l'armée britannique.

—Le blessé de Crooked River, M. Tom Herrington, qui avait été à moitié écrasé par une charge de bois, est maintenant dans de meilleures conditions et l'on espère son rétablissement.

—M. Théodore Lalonde, délégué à la convention scolaire de Régina, est revenu enchanté de son voyage.

—M. Charles Sullivan, de Tisdale, a vendu sa terre et quitté la contrée.

—M. et Mme Ladouceur, de Tisdale, étaient en visite à Arborfield la semaine dernière.

—Nous avons enfin, à Tisdale, une maison de pension tenue par un canadien français, M. Ernest Maranda.

M. C. C. Maranda, père, vient de vendre tout son bétail et il ira rejoindre sa famille à Tisdale.

—On nous annonce qu'une maîtresse irlandaise catholique, pouvant enseigner les deux langues, vient d'être engagée à l'école Goyer.

[illegible] empérature adoucie permet de battre le blé resté aux champs depuis l'automne. On entend le bruit des "moulins" du côté d'Arborfield et de la Rivière Carotte.

PONTEIX, Sask.

—M. le curé nous est revenu en bonne santé d'un long voyage vers le Golfe du Mexique où il était allé se reposer et visiter son frère, curé de Brusly.

—La semaine dernière a plongé de nouveau dans le deuil deux familles de la paroisse. Etaient conduits à leur dernière demeure, Siméon Bélanger, âgé de 58 ans, dont l'épouse était décédée il y a un an, et Julien Lallier, mort à l'âge de 22 ans, à l'hôpital de Régina. Sa soeur Théodora était morte l'année dernière. Son frère Arthur est au front sur la Somme. Le père Julien Lallier, est le nouveau marguillier de Notre-Dame d'Auvergne.

—Le dimanche 11 mars a été tenue une intéressante assemblée de l'A. C. F. C. sous la présidence de M. G. Roberge, dans le but de venir en aide au fonds de propagande. Nous en donnerons le résultat.

—Un coup de vent a renversé la vieille église qu'on démolissait. Il n'y a pas eu d'accident de personnes les ouvriers se chauffaient au moment de [illegible] maison voisine.

PETITES ANNONCES

ON DEMANDE—Pour l'école d'Ar[illegible], un instituteur porteur d'un certificat de deuxième ou de troisième classe. De préférence une personne [illegible] l'anglais et le français. Devra [illegible]. S'adresser à S. [illegible], Secrétaire-trésorier, ARBORFIELD, Sask.

TERRE A VENDRE.—Une section de [illegible] de terre à deux milles du village; [illegible] clôture de 50 acres; 300 acres en labour d'été; 300 acres complètement en culture. Bonne maison; grande étable et plusieurs greniers, eau à volonté, garantie. Conditions très faciles. Pour plus d'informations, s'adresser à [illegible], Casier [illegible], WAUCHOPE, Sask.

OEUFS A COUVER.—Race Pine, Bred Island Red, Rhode, les poules qui ne craignent pas le froid. Treize pour $1.00. PRINCE ALBERT POULTRY YARDS, A. LEMOAL.

A VENDRE.—Le quart S. E. de la section 15 du "township" 45, rang 27, à l'ouest du 2e méridien, superficie ¼ de mille à 1½ mille de la voie d'évitement de St Louis, près de la rivière. Excellente terre, terrain uni, 38 acres en culture: toute clôturée, bonnes bâtisses, magnifique source coulant à l'année. $12.00 de l'acre, partie au comptant, la différence à des conditions faciles. Toute personne désireuse d'acheter une bonne ferme devrait venir voir cette terre. ALEX. BREMNER, ST. LOUIS, Sask.

ON DEMANDE—pour l'arrondissement scolaire de Casavant, une institutrice bilingue, qualifiée pour la Saskatchewan. S'adresser à M. RAYMOND DENIS, VONDA, Sask.

EMPLOI DEMANDE.—Institutrice qualifiée, province Saskatchewan; bilingue, 2e classe, offre ses services. S'adresser à Mlle MARIA THERRIBAULT, institutrice, Station B, WINNIPEG, Man.

A VENDRE.—Système de comptabilité de Barr. Presque neuf. Justement ce qu'il faut dans les magasins ou l'on fait de petits comptes. Prix régulier $150.00 à vendre pour $100.00. S'adresser à ZOELLNER.

A VENDRE.—Dactylographe, Remington, No. 7. Modèle ordinaire. En excellente condition. $40.00 seulement. S'adresser à ZOELLNER.

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS cachetées marquées "soumissions pour provisions et éclairage de la gendarmerie à cheval, Provinces d'Alberta et Saskatchewan et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à midi, mercredi, le 11 mars 1917.

On pourra obtenir des formules imprimées de soumission, contenant tous les renseignements quant aux articles et les quantités requises, en s'adressant à l'un des postes quelconque de la gendarmerie à cheval dans les Provinces ou au bureau du soussigné.

Aucune soumission ne sera reçue à moins d'être faite sur ces formules imprimées.

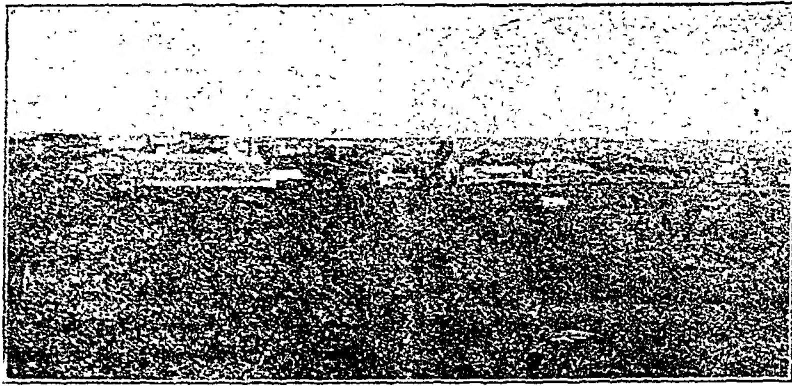
On ne s'engage pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque ou traite acceptée par une banque canadienne, pour une somme égale à cinq pour cent de la valeur totale des articles offerts, lequel chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire ou s'il néglige de compléter le service entrepris. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

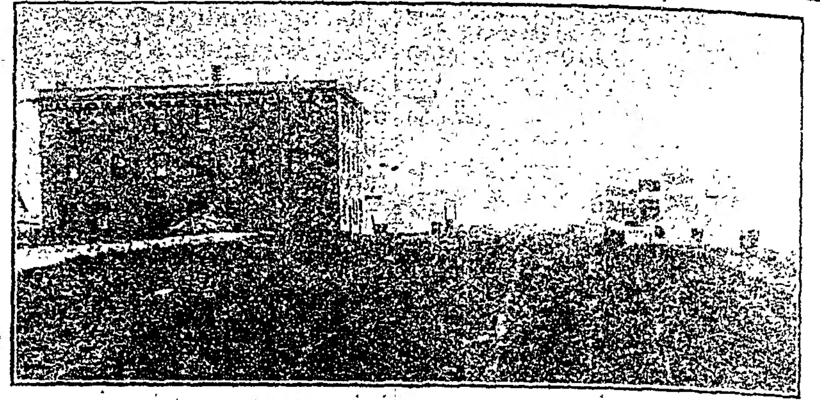
Il ne sera rien payé aux journaux qui publieront cette annonce sans y avoir été autorisés.

L. DU PLESSIS,
Pour le Contrôleur, R.G. à C. N.-O.
Ottawa, 17 février 1917.
50-17-2-17.

UNE PAROISSE D'AVENIR, LAFLÈCHE, SASK.



Vue partielle, Laflèche, Sask.



L'avenue Québec et les 6 élévateurs, Laflèche, Sask.

Situation

La paroisse le Laflèche se trouve dans le sud-ouest de la Saskatchewan, sur les townships 8 et 9, rangs 4 et 5, à l'ouest du 3e méridien. Elle comprend les deux villages de Laflèche et Melaval, sur la ligne du C. P. R. de Weyburn à Lethbridge. Le village de Laflèche se trouve à 125 milles au sud-ouest de Régina, 150 à l'ouest de Weyburn, et 50 au nord des Etats-Unis, à deux milles à l'est de la rivière des Bois.

Histoire

Il y a environ dix ans, les immenses prairies légèrement ondulées que forment le bassin de cette rivière étaient le paradis des éleveurs, et nul colon ne s'y était encore établi. Le R. P. Gravel, missionnaire colonisateur, y dirigea à partir de 1906 de nombreux colons canadiens, et en 1910 toutes les terres étaient prises.

La première messe y fut dite par M. le curé A. Royer. Laflèche fut ensuite desservi par MM. les curés Magnan et Bois, et ne devint paroisse qu'en 1914.

Le district d'école de Laflèche fut établi en 1911, celui de Bonvouloir en 1914 et le district d'école séparée Mathieu en 1915.

Un village s'était formé dès 1911 comprenant une banque, deux magasins, deux forges, etc. Les premières années, il fallait porter le blé à Moose Jaw, qui est à 85 milles; puis on alla à Mortlach, 60 milles, Expanse, 40 milles, Assiniboia, 27 milles. Le chemin de fer arriva à Laflèche en 1913.

Etat actuel

La paroisse compte actuellement 500 catholiques, dont 350 Canadiens français. Il y a 80 familles et 55 jeunes gens ayant des terres.

Il y a eu 35 baptêmes en 1916 et autant l'année précédente.

Dans le village, on trouve une église avec presbytère et curé résidant ainsi qu'un couvent-pensionnat de 84x44, à trois étages, avec 42 pensionnaires et 60 externes.

Les marguilliers sont MM. P. Poliquin, Ch. O'Neill et A. Brunelle.

Les commissaires d'école séparée sont MM. J. Cantin, A. Picher, R. Rosy: ceux de l'école de Bonvouloir sont MM. A. Rémy, P. Poliquin, W. Bérubé. Dans ces deux écoles on enseigne le cathéchisme et le français.

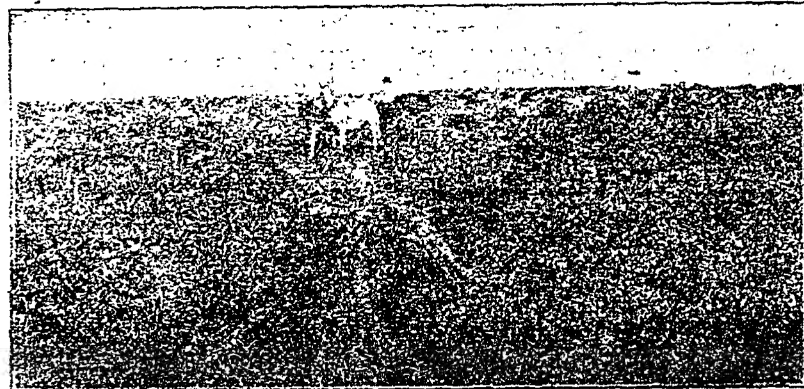
L'Association Catholique Franco-Canadienne a un cercle de 42 membres. Les officiers sont MM. A. N. Bourassa, président, N. Cantin, vice-président; J. Paquette, trésorier: Rév. E. Dubois, secrétaire.

Le village de Laflèche compte environ 300 âmes, il est à moitié français. Il se compose de tous les magasins et bureaux nécessaires pour desservir la population de 25 townships, soit 5,000 âmes environ.

On y trouve parmi les Canadiens français M. le Docteur Belcourt: M. J. Paquette, pharmacien: M. J. Lacourcière, avocat: M. S. Foucrault, vétérinaire: M. A. Brunelle, hôtelier: M. Bourassa et fils, marchands; M. F. Brunelle, marchand de fer: M. W. Bégin, automobiliste; M. Pujos, banquier: M. W. Gagnon, forgeron: M. A. Gauthier, boucher: M. Ch. Brunelle, M. Reginbal, marchands de bois: M. R. Hébert, restaurateur: M. A. Rivard, M. T. Pelissier, gérants d'élévateurs; M. Matte, M. Lazure, M. Labine, M. Martin, M. N. Cantin, M. A. Picher, etc.

Il y a six élévateurs à grain, un dépôt du C. P. R. avec deux agents, la Banque de Toronto avec deux commis, deux marchands généraux, trois marchands de machines, trois cours à bois, quatre écuries de louage, deux magasins de nouveautés, des agents d'assurances, notaires, une imprimerie avec un journal hebdomadaire, un dentiste, etc.

Vers le sud-ouest, nous avons la ligne de Régina, dont le tracé passe à un demi-mille du village de Laflèche, et le C. N. R. se propose de relier en passant par le même village sa ligne de Gravelbourg à celle de Radville-Lethbridge.



La récolte de M. Lizée, Laflèche, Sask.

Agriculture

Environ 60 Canadiens français possèdent des terres, presque tous des demi-sections. Ce sont MM. W. Bédard, W. Bégin, P. Bélisle, I. Bérubé, J. Bérubé, Jos. Bérubé, W. Bérubé, Wm. Bibeau, T. H. Bourassa, L. Bourassa, D. Bourassa, R. Bourassa, O. Bourassa, M. Brisbois, A. Bourget, A. Brunelle, C. Brunelle, F. Brunelle, J. Cantin, H. Cyr, V. Cyr, H. Dandurand, W. Désilets, C. Desmarais, F. Desmarais, Al. Fortier, A. Fortier, D. Fortier, F. Baril, Beauchesne, C. Bertrand, R. Brillon, Forest, Gauthier, E. Gravel, J. B. Hardy, Al. Hervieux, N. Hervieux, O. Hervieux, A. Lamont, P. Lamont, L. Lazure, E. Lazure, E. Lefèvre, F. X. Lizée, A. Maranda, J. Montagne, F. Morasse, L. Morasse, R. Morin, D. Morrissette, L. Mercier, L. Peltier, A. Périgny, E. Perrault, O. Plante, P. Poliquin, P. Poliquin, fils, F. Poliquin, E. Poliquin, A. Picher, A. Rochon, X. Tétreau, P. Vandal.

Ont loué des terres: MM. F. Bertrand, E. Bertrand, F. Lussier, E. Lefebvre, M. Lefebvre, les frères Piamondon, G. Vaillancourt.

On trouve dans la paroisse onze Français: MM. J. Alais, Ed. Bachelu, Eug. Bachelu, X. Boyle, P. Bourdy, X. Chenu, P. Olichon, L. Palmier, J. Palmier, X. Palmier, I. Pouchard, et douze Belges, MM. Delbrouck, Delcourt, H. De Wulf, A. Druet, Demay, G. Lésy, A. Rémy, F. Rémy, J. Rémy, R. Rosy, O. Rivière, Van Eslander.

Il y a de nombreux Canadiens et Belges à la mission Ste Thérèse de Plessis, à 18 milles au sud. C'est à Laflèche que ces colons viennent faire leurs affaires. Il y a aussi dans la paroisse proprement dite un bon nombre d'Irlandais. La concorde a toujours régné entre les divers éléments de la paroisse, comme aussi entre catholiques et protestants.

Le sol

Le sol est composé de terre de couleur brune provenant de la décomposition des herbes qui ont poussé là depuis des siècles. Il est extrêmement collant, et les jours de pluie il est difficile d'en arracher les pieds. Il n'y a point un grain de sable autour du village, mais au nord et au sud, on trouve des terres plus légères, qui sont cependant bonnes. Il n'y a presque pas de pierres: on n'en trouve que sur les hauteurs, et ce sont des pierres presque toujours hors de terre. Quand on a enlevé celles qu'on voit avant de casser, on n'en trouve jamais plus. Le sous-sol est composé de glaise pour une profondeur indéfinie. Cette glaise soumise à l'action de l'air et du soleil devient cultivable dans un an environ. Le pays est légèrement ondulé: on peut labourer facilement partout, et cependant le trop plein d'eau s'égoutte de lui-même sans aucune difficulté. C'est ainsi qu'on peut semer [illegible] jours plus tôt que dans la plupart des places de l'Ouest: l'eau des neiges, qui n'a pu s'infiltrer dans la terre, s'écoule d'elle-même et ne retarde jamais les travaux.

On trouve de l'eau potable à peu près partout. La rivière ne tarit jamais. Quelques fermiers n'ont pas encore pu creuser de bons puits, mais presque tous ceux qui l'on fait ont eu de l'eau, et souvent à peu de profondeur. L'on trouve facilement du foin sur toutes les terres. Il n'y a pour ainsi dire pas de mauvaise herbes encore.

Récoltes

Le sol est d'une fertilité extrême. Dans toutes les récoltes levées sur le terrain labouré l'été précédent, on a eu en moyenne 45 minots à l'acre de blé numéro 1, et cela pendant 5 ans sur les 6 où il y a eu une culture assez étendue. Durant l'année 1914 ces terres donnaient 23 minots de l'acre en moyenne. En 1916, la moyenne a été de 25 minots, plusieurs ont eu 50 minots de blé Marquis à l'acre. Il arrive souvent qu'on sème sur le chaume de l'année précédente, et alors la récolte est un peu plus de la moitié. Les bons fermiers labourent le plus possible, mais, comme dans tous les pays neufs, il y a bien des gens qui ont des terres et qui n'ont pas la vocation de fermiers.

La grande culture est le blé; on récolte aussi l'avoine, le lin, l'orge, etc. Toutes les récoltes ont mûri parfaitement jusqu'ici.

Climat

La gelée n'a jamais nui aux récoltes dans le pays, sauf une fois le long de la rivière, dans les bas fonds, et elle n'y a causé qu'un petit dommage.

Il y a toujours eu de la pluie en abondance pendant les années 1911, 1912, 1913 et 1915. En 1914, elle a manqué; c'est pourquoi il y a eu environ une demi récolte. Ce pays avait la réputation injuste que lui avaient faite les éleveurs, afin de retarder le plus possible l'arrivée des colons. Il y pleut à peu près autant que dans les autres places de l'Ouest et de l'Est.

L'hiver est relativement doux. Pendant ceux de 1911, 1912, 1913, 1914, il y avait moins d'un pied de neige, qui tombait au milieu de décembre, le plus souvent. En 1914 on a même labouré au mois de janvier, pas loin de Laflèche. L'hiver de 1915 a été un peu plus sévère. Il vente souvent, hiver et été. La douceur relative du climat est due aux vents "Chinook", qui viennent du courant chaud du Pacifique. Cette région a un climat bien meilleur que le Manitoba, le centre de la Saskatchewan et de l'Alberta.

Les semences commencent généralement à la fin de mars, et les moissons vers le milieu d'août.

Il n'y a presque pas de bois dans le pays. C'est une immense prairie pendant des centaines de milles; mais on trouve des bosquets de saule et d'érable le long les rivières et aussi à la Montagne les Bois, à 25 milles au sud de Laflèche. On se chauffe au charbon, qui coûte de $4 à $12 la tonne sur place suivant la qualité. En janvier il gèle plus fort qu'en province de Québec: ensuite les grands froids cessent, et presque tous les jours d'hiver on jouit d'un air sec et pur et d'un soleil radieux. L'hiver est beaucoup plus agréable qu'en Bas-Canada. Les animaux restent presque toujours dehors tout l'hiver et trouvent à manger soit de l'herbe, soit, quand il y a trop de neige, de la paille.

Les battages chez M. Ch. Brunelle, Laflèche, Sask.

Belles occasions

La paroisse de Laflèche en est à ce moment où les "homesteaders" ayant la patente de leurs terrains se décident à devenir bons fermiers ou à vendre. Plusieurs ont pris du terrain pour le revendre et faire une bonne spéculation. D'autres, incapables ou inconstants, veulent changer de métier. Quelques-uns ont l'intention d'aller s'établir au village, à côté de l'église et du couvent, ou de se lancer dans un commerce, et pour cela cherchent à vendre. Des Anglais veulent aller dans une place plus anglaise. Il n'y en a pas un seul qui vend pour avoir manqué de récolte dans un terrain bien préparé. C'est donc le moment opportun pour acheter de belles terres neuves à bon marché. Dans quelques années, il ne sera plus temps. De vrais fermiers auront acheté toutes les terres à vendre et les garderont, car ils auront fait un placement magnifique. En effet, 320 acres à $30 l'acre font $9,600. Or, une seule récolte donne en moyenne 40 minots à l'acre sur du terrain préparé, ou 30 en général (en comptant aussi le terrain semé sur chaume). En se réservant 100 acres pour cours, foin et parquage, on a 220 acres qui donnent 8,800 ou 6,600 minots de blé. Vendu à $1 le minot, en moyenne, il donne environ la moitié de bénéfice net, tout l'ouvrage étant payé. On calcule en effet que le fermier qui ferait faire absolument tous les travaux, depuis le labour jusqu'au transport du grain dans les environs de la gare, et qui ne fait absolument rien lui-même, fait à peu près 50 sous par minot de bénéfice quand le blé se vend $1.00. C'est donc un revenu énorme pour l'argent qu'il a placé: environ 40 pour cent. Et dans ces calculs nous ne comptons pas seulement les bonnes années, mais toutes les années, en prenant la moyenne des six années de culture sérieuse et des 9 années durant lesquelles les colons ont semé quelque chose. Nous avons des terres à vendre depuis $20 et même moins, jusqu'à $50 l'acre. Pour vendre dans ces conditions, il ne faut certainement pas aimer la culture. D'autant plus que le terrain prend tout le temps de la valeur, et que, comme il n'y a plus de homesteads, ou si peu que rien, il y aura après la guerre une demande extraordinaire pour les terres. Des terres égales à celles d'ici se vendent dans les places plus anciennes de l'ouest $50 et $60.

Mieux que des homesteads

Il est plus avantageux pour tous d'acheter ou de louer une terre près du chemin de fer que de prendre un homestead, parce que de cette manière on fait de l'argent tout de suite et qu'on n'a pas à s'isoler loin de toute société. On a longtemps plaint les pauvres colons perdus dans la prairie. Ce[illegible] pour Laflèche [illegible] trouvent ici tout ce qui rend la vie agréable, comme dans leur vieille paroisse, et en plus, un brillant avenir pour leurs familles.

Ainsi une famille qui arrive avec au moins $2,000 comptant y compris le roulant peut sans crainte acheter une demi section de 320 acres toute bâtie. Elle paie environ $1,000 comptant sur la terre, $500 sur le roulant, et garde le reste pour attendre la récolte. Plus on a de comptant, plus le prix est bas. Les paiements subséquents se font partout avec la moitié de la récolte, quelquefois même en donnant un tiers seulement en paiement, sans compter le revenu provenant des animaux, du laitage, etc., que l'acheteur garde pour lui seul. Si une récolte manque, ce qui peut arriver ici comme partout ailleurs, l'acheteur ne paie rien, sinon l'intérêt qu'il peut tirer du revenu des animaux. S'il y a une récolte extraordinaire, il peut payer toute sa terre entièrement avec une seule récolte, comme l'ont fait certains en 1915.

Terres à louer

Ceux qui ont moins de $2,000, y compris le roulant, font mieux de louer une terre. Ils en trouveront facilement. Le propriétaire ne fournit rien et reçoit un tiers de la récolte; le locataire fournit tout et a les deux tiers. Ou encore, quelquefois chacun fournit la moitié du tout et a la moitié de récolte. Le revenu des animaux appartient tout entier au locataire dans les deux cas.

Pour louer une terre il faut avoir un roulant ou bien $1,000 environ pour faire un paiement sur le roulant et avoir de quoi attendre la récolte. On peut louer en tout temps, en automne comme au printemps et en été, mais la récolte déjà semée n'est évidemment pas pour le locataire qui arrive ensuite, sauf arrangements spéciaux. On achète des chevaux et des machines sans beaucoup de comptant. Comme partout il peut y avoir des malchances et des épreuves. Ainsi, si une récolte manque la première année, le fermier sera retardé dans ses paiements; mais il ne sera que retardé, car il paye suivant sa récolte. Il ne perdra pas de l'argent, tout son malheur sera de ne pas en gagner. Et une bonne année—il y en a 4 d'excellentes sur 5—peut le mettre très à l'aise.

Echecs et Succès

De pareilles occasions ne se sont pas souvent présentées dans l'Ouest. Dans des régions éloignées d'ici, la récolte gèle souvent, ou bien on a du terrain sablonneux, inondé, boisé, ou rocheux, cela explique que tous n'aient pas réussi dans l'Ouest, sans compter que quelques-uns ne peuvent réussir nulle part. Ici nous ne connaissons pas un seul fermier qui ait manqué une belle récolte sur un terrain bien travaillé. La région est réellement exceptionnelle, et avant longtemps les vrais fermiers y feront beaucoup d'argent. Jusqu'à présent, il leur a fallu payer les emprunts qu'ils avaient contractés pour acheter machines et chevaux, et pour bâtir maisons et étables. Il n'y a que trois ans qu'ils ont le chemin de fer pour écouler leur blé: mais le temps commence où, ayant payé leurs dettes, ils seront récompensés de leurs travaux. C'est aussi le temps où le pays doit être connu de ceux qui cherchent un avenir pour eux-mêmes et leurs enfants.

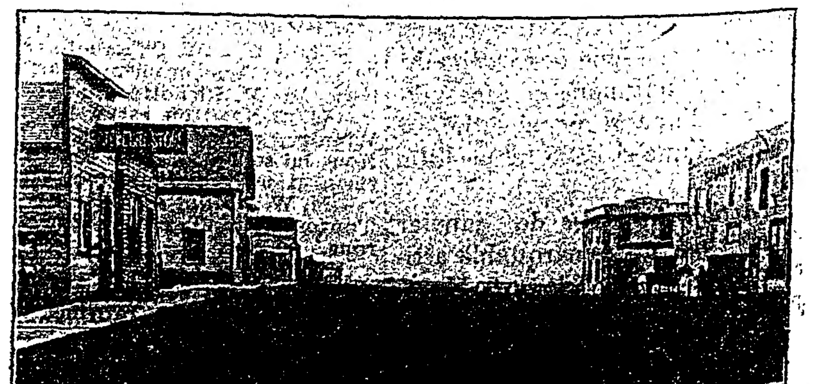
Venez à Laflèche

Tous les peuples prospères ont eu un surplus de population et l'ont écoulé vers des régions favorables. Il est évident qu'un père de famille nombreuse, dans les vieilles places, ne peut donner à tous ses enfants assez de terrain pour qu'ils y élèvent leur famille, à moins qu'il ne soit exceptionnellement riche. Dans les vieilles paroisses, le terrain se vend cher et produit peu. L'avenir est aux pays neufs.

Toute la question est de trouver une place favorable où la culture a fait ses preuves et où l'on peut acheter à de bonnes conditions. Car il y a plusieurs Canadiens qui se sont bien mal placés dans l'Ouest, soit sur de médiocres ter-



Rue Montcalm, Laflèche, Sask.



Avenue Laurier, Laflèche, Sask.

La moisson chez M. Bélisle, Laflèche, Sask.

res, soit au milieu de gens de toutes les nationalités et de toutes les religions. Il y en a qui sont exposés, par suite de leur isolement, à perdre leur langue et leur foi. Ceux que la Providence dirigera vers Laflèche n'ont rien à craindre. Ils seront ici dans une place canadienne française; ils pourront faire toutes leurs affaires en français, et entendront partout parler leur langue maternelle. Ils pourront l'enseigner dans leurs écoles, et leur église retentit des cantiques de la province de Québec et de la vieille France. Ils trouveront ici les associations nationales et les moeurs canadiennes-françaises. Autour de Laflèche se trouvent d'autres paroisses de langue française, telles que Gravelbourg, Meyronne, Ponteix, Assiniboia, Willow Bunch, etc. La région toute entière est destinée à devenir française et à former le château-fort de l'influence française en Saskatchewan. Les meilleurs rapports ont toujours existé entre Anglais et Canadiens français dans ce pays: cependant beaucoup d'Anglais cherchent à vendre pour aller vivre dans un milieu plus anglais. Notre élément est déjà assez fort pour se maintenir et se fortifie rapidement. L'an dernier il nous est arrivé 20 nouvelles familles canadiennes.

Comment venir à Laflèche

Il faut prendre à Winnipeg la ligne de Souris-Weyburn-Lethbridge. De l'Est jusqu'à Winnipeg, il y a plusieurs lignes de chemin de fer qui font des prix spéciaux pour les colons, et pour leur fret.

Le meilleur temps pour venir est le mois d'août. Il y a alors des excursions de moissonneurs à bon marché. Pour savoir les dates et les prix, il suffit de s'adresser aux dépôts. Durant les moissons, un homme gagne une centaine de piastres ou davantage, et voit le pays pour rien.

Nous recommandons spécialement aux fermiers eux-mêmes de venir faire ces moissons et non d'envoyer leurs enfants. Ceux-ci connaissent moins et sont moins intéressés. Il vaut beaucoup mieux pour ces fermiers de l'Est qui ont quelque idée de venir dans l'Ouest de louer quelqu'un en bas pour faire leur ouvrage et de venir eux-mêmes au temps des récoltes. On peut aussi venir en automne; au printemps il y a souvent des excursions organisées pour visiter l'Ouest.

Il y a vingt ans on aurait pu créer dans ces vastes prairies une nouvelle Province de Québec. Il est trop tard, mais cette région de Laflèche et environs va former une île intangible de français au milieu de l'océan anglo-saxon. Ceux qui auraient la bonne inspiration de venir dans notre belle paroisse aideront à atteindre ce but, tout en se créant un avenir prospère. C'est pourquoi nous les invitons et les assurons d'un accueil chaleureux.

Quelques Lettres

Laflèche, le 17 juin 1916

Monsieur le Secrétaire de l'A. C. F. C.

Je suis arrivé dans l'Ouest en 1905, de Batiscan, P. Q. A mon arrivée à Moose Jaw, Sask., j'avais 10 sous dans ma poche. J'ai trouvé facilement de l'ouvrage bien payé. En 1908 j'ai pris 320 acres de terre comme homestead et préemption. En 1909, mon écurie a passé au feu et j'ai perdu mes machines agricoles. La récolte d'avoine, en 1909, m'a donné 108 minots de l'acre; j'avais 20 acres. La moyenne du blé, de 1909 à 1916, a été de 30 minots de l'acre. En 1915, j'ai eu 49 minots de blé à l'acre sur mon labour d'été, et sur le reste, y compris le chaume, 33 minots de l'acre.

L'année 1914 était une année sèche, la plus mauvaise qu'on ait eue ici, et j'ai eu 22 minots de blé à l'acre sur mon labour d'été. Au début il fallait porter notre blé à Moose Jaw; cela ne payait pas beaucoup, mais maintenant, je suis à un demi mille des élévateurs, et le blé s'est vendu souvent plus d'une piastre le minot. Le plus bas prix que j'ai eu pour mon blé a été 70 sous, et le plus haut $1.48 le minot. Pour le jardinage, on peut le pratiquer aussi bien qu'en Province de Québec, avec beaucoup moins d'ouvrage. J'ai actuellement 11 chevaux en ma possession, et toutes les machines, y compris un engin et une machine à battre. Le battage se paie 9 sous le minot pour le blé, et 7 sous pour l'avoine. Mon roulant est estimé par la Banque de Toronto, à Laflèche, à $9,000, et ma propriété à $20,000. L'an dernier j'ai vendu 5,900 minots de blé No. 1 Northern.

Je suis prêt à répondre à n'importe quelle question qui me sera posée. Cette paroisse est canadienne française aux deux tiers; on parle français à peu près partout. Il y a une école depuis 1910 et une église avec curé résident depuis 1911. Je suis bien satisfait d'être venu dans l'Ouest. Restant à votre disposition pour toute autre demande de renseignements, je demeure.

Laflèche, le 19 juin 1916.

Monsieur le Secrétaire

Vous me demandez ce que je pense de l'Ouest. Je vous dirai que j'y trouve des avantages et des inconvénients. Le pays est commode pour la culture, pour défricher; cela va vite parce que tout est en prairie. Dans la plupart des places, il n'y a pas de roches. J'ai 250 acres en culture. La moyenne de ma récolte en 1915 a été pour le blé 47 minots à l'acre dans le labour d'été, et dans le chaume 33. Depuis 1911 j'ai eu quatre récoltes excellentes et une médiocre: en 1914. Il y a de l'eau en abondance sur ma terre, comme dans beaucoup d'autres. Les hivers ont plus de vent qu'En-Bas. Il y a bien des Anglais dans mon voisinage, mais dans la paroisse il y a surtout des Canadiens.

Je suis arrivé en 1909 de Rimouski, Province de Québec. J'ai eu une bonne idée de venir dans ce pays. Au commencement on s'ennuyait, car c'était loin de partout. Maintenant, nous avons église, école, médecin et tout ce qu'il faut. Beaucoup ont emprunté de l'argent pour acheter leur roulant: maintenant on finit de payer et on pourra réaliser quelques économies. Il y a des terres à vendre parce que plusieurs ne veulent pas être fermiers. Je puis donner tous les renseignements qu'on pourra me demander.

Didace Morrissette

Laflèche, le 19 juin 1916.

Monsieur le Secrétaire.

Je suis venu voir le terrain de Laflèche en automne 1907, et au printemps de 1908 j'y suis venu avec ma famille, de Saint-Léonard, Comté de Portneuf, Province de Québec. Je suis parti avec $1,200. J'ai eu un "homestead", une préemption, et 3 ans après, un scrypt, en tout 640 acres. En 1909 j'avais 15 acres semés en avoine, qui m'ont donné 1,400 minots. En 1910, la sécheresse a nui aux récoltes, qui ont été petites. En 1911, 1912, et 1913 les récoltes ont été très belles: j'avais surtout du lin, qui rendait environ 12 à 15 minots de l'acre, et qu'on vendait au-dessus de $2 le minot. Le chemin de fer est arrivé en 1913. L'année suivante, qui était sèche, j'ai eu 25 minots dans le labour d'été. En 1915 j'avais 45 minots de blé à l'acre dans le labour d'été. En 1915 j'avais 45 minots de blé à l'acre dans le labour d'été, et dans le chaume, environ 30. Il a été vendu environ $1 le minot; c'était tout du blé numéro 1.

J'ai 18 chevaux et 23 bêtes à cornes. Le climat est plus favorable que celui de l'Est. Il y a de plus beaux hivers qu'En Bas, quoiqu'il y ait quelquefois des tempêtes. Pour la santé, le pays est meilleur aussi. Pour le travail, il y a une grande différence. L'hiver on n'a qu'à transporter le blé quand on est loin, mais comme je ne suis pas loin de la gare, je le transporte au temps des battages, et en hiver il n'y a que le train à faire. Quand les récoltes sont bonnes, on engage même des hommes pour le faire. En été les hommes se louent environ $40; l'hiver ils sont moins chers. Je ne voudrais pas vendre mon terrain pour $35 de l'acre.

Je remercie le Bon Dieu de m'avoir donné l'idée de venir dans l'Ouest, et j'en suis tout à fait content. Au début, il n'y avait ni école ni église, puisque nous sommes arrivés des premiers. Aujourd'hui on a école, église et convent, et c'est aussi facile qu'En-Bas pour l'éducation des enfants.

Joseph Cantin.

Laflèche, le 26 juin 1916.

M. le Secrétaire de l'A.C.F.C. Laflèche.

Cher Monsieur,

Arrivé en 1911, j'ai bâti un magasin au "vieux village", et en 1913, avec mon fils, j'ai construit le magasin actuel, qui a 75 pieds par 75, et deux étages. Le commerce a été bon dès le début. L'année passée nous avons fait pour cent dix mille piastres d'affaires. Il n'y a plus guère de ventes à crédit, à peu près tout est comptant; les fermiers n'ont plus besoin de crédit, mais d'un bon magasin à prix modiques. C'est ce que nous nous efforçons de leur donner. Les prix sont à peu près les mêmes que dans l'Est. On n'a pas eu de peine à collecter les crédits des premières années.

Le chiffre d'affaires du village est d'environ deux millions de piastres, et il est appelé à grandir beaucoup, car il n'y a pas encore en culture la moitié du terrain qu'il y aura dans 3 ou 4 ans. Je suis donc bien content d'avoir établi un commerce ici.

A.-N. Bourassa & Fils.

Pour plus amples renseignements, s'adresser, avec un timbre pour la réponse, à Monsieur le Secrétaire de l'A. C. F. C., Casier 41, Laflèche, Sask.

Prince-Albert et Environs

A la chambre de Commerce

L'assemblée annuelle de la Chambre de commerce, lundi soir, dans la salle de l'hôtel de ville, a été la plus enthousiaste qu'on ait jamais vue. Un vif intérêt fut pris aux élections qui donnèrent les résultats suivants:

Président, F. W. Armitage; vice-président, A. L. Mattes. Comté exécutif: F. W. Ritter, J. Shannon, Allan Holmes, J. S. Fowlie, W. G. Benton, R. S. Montgomery, Dr King, F. W. Halliday, K.C., H. L. Agnew, J. P. M. Sibbald.

Le président sortant de charge, M. R. H. Hall a dit que le ministre des chemins de fer dans le cabinet provincial lui avait donné l'assurance que le gouvernement ferait tout en son pouvoir pour que la ligne du Grand Tronc à Prince-Albert soit terminé au printemps. Il a annoncé également que la Cie Burns se proposait d'établir une fabrique de conserves dans notre ville dès que le G. T. P. aura achevé sa ligne.

Le comité exécutif tiendra sa première réunion demain soir à 7 hrs ½.

Soixante personnes ont pris part au déjeûner des hommes d'affaires, lundi dernier, à l'hôtel Avenue. L'échevin J. W. McDiarmid présidait. Différentes questions furent soulevées, entre autres celle d'un hôpital militaire pour Prince-Albert. Le prochain déjeûner aura lieu lundi au café Congress

Le lieutenant Percevault, de Parkside, qui pendant son congé de trois semaines, a donné d'intéressantes conférences sur la guerre à Prince-Albert, à Shellbrook et ailleurs, est reparti rejoindre son régiment en France.

—Encore un permissionnaire de l'armée française: Corentin Guédès, de Saint-Georges. Ce jeune Français, qui se bat depuis le commencement de la guerre,a passé par les principaux théâtres du front ouest et a été plusieurs fois blessé.

—On annonce qu'un grand magasin général s'ouvrira prochainement dans l'ancien hôtel Saint Régis.

—Notre compatriote C. H. Blanchet, d'Ottawa était ces jours-ci à Prince-Albert, se préparant à aller arpenter de nouvelles lignes de base dans le nord.

—Le R. P. L. J. Danis, O.M.I., curé de la cathédrale se rendra à Rochester, Minn., dans le but de consulter un spécialiste et de prendre un petit repos, sa santé laissant beaucoup à désirer depuis deux ans.

—Lundi à 8 hrs le R. P. Danis, accompagné des RR. PP. Dyminiski et Panhaleux comme diacre et sous-diacre, a chanté le service funèbre d'un de ses frères en religion, le R. P. L. Vantighen, O.M.I., curé de Taber, Alberta.

—Le R. P. Danis regrette d'avoir à annoncer aux fidèles de St-Georges qu'il ne pourra pas aller leur faire faire leurs pâques et présider à l'élection des marguillers. Si possible, il se fera remplacer par un autre prêtre

Il serait avantageux pour vous de voir notre assortiment et de constater nos prix. Nous recevons chaque jour de grandes quantité de marchandises nouvelles achetées par notre représentant durant son séjour dans l'est. Venez les voir. ZOELLNER.

MARCELIN, Sask.

—Le onze février dans Arthur Viau une fille Marie Anne Berthe; parrain et marraine, M. et Mme Herménégilde Charlebois.

—Le dix mars un des pionniers de la place, un digne colon, Augustin Gauthier âgé de 60 ans, venu de France en 1904, un vrai catholique, s'éteignait presque subitement au milieu de sa famille à 7 hrs du soir. Quelle honnêteté chez lui, quel esprit d'économie en temps et en lieu! Aussi avait il de quoi donner les circonstances se présentant. Sa dernière libéralité fut pour son pays d'origine, 100 francs, qu'il envoya la veille de sa mort à l'évêque de St. Brieux, en Bretagne, pour les pauvres.

Sept enfants et sa digne épouse dont une religieuse, Marie Rose lui survivent. R. I. P.

DEBDEN Sask.

—M. l'abbé Voisin a fait sa visite paroissiale au commencement de la semaine. Il semble très satisfait du progrès de notre nouvelle colonie.

—Une partie de Euchre au profit de notre chapelle aura lieu jeudi le 15 mars. Espérons que ce sera un succès.

—M. O. Demers, marchand, a reçu dernièrement deux chars complets d'épiceries, ferronneries, farine, etc.

—MM. P Bujold et H. Demers sont allés a Ormeaux dimanche dernier.

—M. A. Demers est allé à Big River lundi pour affaires

Mme W. C. Pottage et son bébé, de Saskatoon, sont en visite chez son père M. A. Harvey.

—M. Napoléon Paquet, de Sanford, Maine, est arrivé depuis quelques temps pour demeurer parmi nous, et c'est avec joie que nous voyions arriver sa famille la semaine dernière. M. Edmond Paquet, est en même temps revenu d'une promenade dans la province de Québec, après avoir uni sa destinée à Mlle Flore Gosselin de St. Fortunat de Wolfestown.

—M. Joseph Foucher, parti vers la même date, est revenu avec le même bonheur ayant uni sa destinée à Mlle Maria Garneau de Laconia, N. H. Aux deux ... couples, nos meilleurs voeux de bonheur.

—M. Arthur L'Heureux est revenu lundi après une promenade de trois mois à South Durham, Magog, etc.

—M. Amédée Ruel a vendu sa boutique de forge à M. Fréchette de Big River. Ce dernier est arrivé pour demeurer parmi nous avec sa famille.

—M. Jules Godard, marchand de notre village, qui a été assez gravement malade, est complètement rétabli.

Municipalité de Buckland

—La dernière assemblée du conseil a été surtout consacrée aux questions de routes et de ponts.

—En dehors de ces affaires de routine, le conseil est en train de faire la chasse aux homesteaders non résidents et non payeurs de taxes. Une liste de ces délinquants va être envoyée au bureau des terres et l'on demandera que le conseil soit autorisé à les canceller. On voudrait aussi que le gouvernement accorde leur patente à *ceux qui y ont droit et n'en font* pas la demande.

Municipalité de Russia

M. Drabiniasty, secrétaire-trésorier de la municipalité rurale de Russia, a assisté à la convention des municipalités rurales qui s'est tenue à Saskatoon les 7, 8 et 9 courant. Il rapporte que 800 délégués environ étaient présents et que plusieurs discours très importants ont été prononcés. Les orateurs ont surtout insisté sur la nécessité d'une production meilleure et plus abondante, afin d'amener une heureuse conclusion de la guerre.

—La prochaine réunion du conseil de la municipalité de Russia aura lieu le 3 avril.

Municipalité de Saint-Louis

—Un règlement est passé autorisant un emprunt temporaire de $10,000 à la Banque d'Hochelaga, avec intérêt à 7 pour cent.

—Ce conseil endosse cordialement le mouvement du "Service national", recommande à tous les résidants de cette Municipalité de remplir et de retourner leur carte.

—Le conseil souscrit $25 au "British Sailors' Relief Fund".

—Le taux de la taxe municipale pour 1917 est fixé à 6 mille dans la piastre.

—Voici la répartition par division, pour fin de travaux sur les chemins, la proportion des taxes municipales prélevées dans chacune d'elles: Les divisions 1, 3, 6, auront les deux-tiers, et les divisions 2, 4, 5, la moitié.

Les terres confisquées en 1914 et qui ne peuvent plus être rachetées depuis le 28 novembre dernier, seront vendues à l'encan, suivant le "Arrears of Taxes Act", aussitôt que les procédés préliminaires requis pour cette fin seront complétés.

—Une bâtisse pour l'usage de la municipalité sera construite aussitôt que possible sur le lot 11 du bloc 5 du village de Hoey.

—Le secrétaire est chargé de rechercher si un médecin, marié et parlant le français et l'anglais, **voudrait** venir s'établir dans la municipalité, moyennant un certain *bonus* qui lui serait accordé.

—Le secrétaire est chargé également d'avoir constamment en main une certaine quantité de vaccin contre le charbon, pour distribution gratuite.

—La prochaine assemblée du Conseil ora lieu le 31 mars.

Convention des municipalités rurales

La convention des municipalités rurales de la Saskatchewan, qui s'est tenue à Saskatoon les 7, 8 et 9 courant, a été suivie par environ 800 délégués. Les principaux orateurs du dehors furent M. Bennett, directeur du Service national et M. Hawkes, de Toronto. Les honorables Langley et Dunning prirent aussi la parole.

Parmi les principales résolutions adoptées, signalons celles qui préconisent la connaissance de l'anglais pour la position de préfet et une assistance médicale plus efficace dans les municipalités rurales.

Le marché aux bestiaux

LETTRE HEBDOMADAIRE

Winnipeg 8 mars 1917.

Les arrivages cette semaine ont été de 2034 bêtes à cornes et de 7938 porcs. Les bêtes à cornes étaient d'assez bonne qualité. Les animaux insuffisamment engraissés étaient en petit nombre. Le prix moyen des bouvillons de choix pour la boucherie a été de $9.50 à $9.75.

Les vaches et les taures de choix ont été très recherchées et ont obtenu des prix fort élevés.

Les négociants juifs se sont portés acquéreurs de presque toutes les vaches grasses. Nous ne croyons pas que les prix de cette semaine se maintiennent la semaine prochaine vu que les manufacturiers de viandes en conserve refusent de payer des prix élevés.

Dès l'ouverture du marché, lundi, le prix des porcs s'est trouvé porté à $14.40 et est resté ferme toute la journée. Il en a été de même mardi. Mercredi nous obtenions une augmentation de 35 sous par quintal et avec le prix de $14.75, nous établissions pour ce marché un nouveau record.

Voici: Tout le marché est ferme et tout indique qu'il le sera demain. Les marchés de l'est sont plus faibles, et s'ils se maintiennent ainsi nous pouvons nous attendre à ce qu'ici, les prix fléchissent.

Les porcs de choix se vendent de $12.00 à $12.50: les truies $9.00: les verrats de $6.00 à $7.00.

Voici les prix du marché.

BOUVILLONS—
De choix, pesants....$9.50 à $10.00
De choix,pour boucherie $9.25 à $9.50
Passables..............$7.50 à $8.00

TAURES—
De choix,pour boucherie $8.50 à $9.00
De choix, pour élevage..$6.75 à $7.00
Bonnes................$5.50 à $6.00

VACHES—
De choix,pour boucherie $7.00 à $7.50
Bonnes................$6.50 à $6.75
Passables..............$5.00 à $5.25
Ordinaires..............$3.75 à $4.00
Conserve..............$3.00 à $3.50
Laitières..............$50.00 à $75.00

ANIMAUX MAIGRES (Stockers and feeders)
De choix..............$6.50 à $6.75
Bons..................$5.50 à $6.00
Ordinaires..............$4.50 à $5.00

TAUREAUX—
De choix..............$6.50 à $7.00
Bons..................$5.75 à $6.25
Ordinaires..............$4.50 à $5.00

BOEUFS—
De choix..............$6.25 à $7.00
Bons..................$5.25 à $5.75
Ordinaires..............$3.50 à $4.00

VEAUX—
De choix, légers........$8.00 à $8.50
Pesants..............$6.50 à $7.00

MOUTONS ET AGNEAUX—
Agneaux de choix....$11.50 à $12.00
Brebis de choix........$8.50 à $8.75
Pas de demande pour les communs.

D. COUGHLIN & CO.

LES MARCHES

Prince Albert

BLE—
No. 1 nord....................165
No. 2 nord....................161
No. 3 nord....................155
No. 4 nord....................135
AVOINE....................35 à 44
ORGE....................50 à 75c.
FOIN la tonne....................10.00
POMMES DE TERRE le minot....0.85
BEURRE, la livre....................0.40
OEUFS, la douzaine........45c à 60c
BOEUF la livre....................0.11
PORC la livre....................0.14
MOUTON, la livre....................0.18

Winnipeg

BLE—
No. 1 nord....................185½
No. 2 nord....................182¾
No. 3 nord....................176¾
No. 4 nord....................165¾
No. 5 fourrage....................147¾

AVOINE—
No. 2 C. W....................61½
No. 3 C. W....................59¾
No. 1 fourrage....................59¾
No. 2 fourrage....................58⅞

ORGE—
No. 3....................105
No. 4....................101
Fourrage....................87

LIN—
No. 1 N. W. C....................261
No. 2 W. C....................257½

Zeppelin est mort

Le comte Zeppelin, inventeur du fameux dirigeable allemand, vient de mourir près de Berlin des suites d'une inflammation de poumons.